



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

www.profamilia.lu

Table des matières

LA FONDATION PRO FAMILIA.....	3
Helpline – Häuslech Gewalt.....	15
STRUCTURES D’ACCUEIL ET SERVICES DE LA FONDATION PRO FAMILIA.....	17
STRUCTURES D’ACCUEIL STATIONNAIRE (AEF)	17
I. Centre Polyvalent pour Enfants (CPE)	17
II. Petit centre d’accueil « Haus Balzeng » (HB).....	17
III. Centre d’accueil « Haus Konterbont » (HK1 et HK2)	17
IV. Les enfants accueillis	18
ESPACE FEMMES – Centre d’accueil.....	22
I. Entrée et séjour	23
II. Sorties.....	30
ESPACE FEMMES – Service suivi logement	31
I. Types de logements.....	31
II. Demandes de logement	32
III. Caractéristiques socio-démographiques des occupantes	33
IV. Interventions	34
V. Sorties d’un logement de 2ème phase.....	34
ESPACE FEMMES – Centre de consultation.....	36
I. Demandes d’admission pour un centre d’accueil	37
II. Consultations.....	38
III. Intervention de groupe	42
ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence	43
I. Demandes.....	45
II. Caractéristiques socio-démographiques des clients	47
III. Livrets de sensibilisation à la violence domestique : le regard sur les enfants.....	48
CENTRE DE CONSULTATION ET DE MÉDIATION FAMILIALE	50
I. Demandes.....	51
II. Données statistiques des consultations	51
III. Caractéristiques socio-démographiques des clients	54
IV. Groupes de parole pour enfants	56
ACTIVITÉS D’INFORMATION ET DE FORMATION.....	57
I. Description et objectifs des activités.....	57
II. Population-cible.....	57
III. Description des formations données	58
RÉUNIONS/ FORMATION CONTINUE	59
I. Réunions	59
II. Formation continue et supervision.....	59

LA FONDATION PRO FAMILIA

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1988, la Fondation Pro Familia a conclu des conventions avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, ainsi qu'avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité. Elle bénéficie également d'un agrément du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et d'une reconnaissance officielle de l'ONE.

La Fondation a **pour but** de contribuer au bien-être des enfants, adolescents, adultes et familles en situation de détresse en leur offrant un soutien psycho-socio-pédagogique adapté à leurs besoins spécifiques. Les interventions visent à renforcer les compétences des familles, leur autonomie et insertion sociale, à soutenir une dynamique familiale basée sur le respect réciproque et le soutien mutuel, tout en veillant à la protection contre toute forme de violence.

Tout en soutenant une approche globale en faveur des enfants et familles en détresse psychologique et/ou sociale, la Fondation assure le développement et la gestion de services ambulatoires et stationnaires, dont des services de consultation ainsi que des centres d'accueil et d'hébergement. L'institution propose par ailleurs des activités d'information et de formation par rapport aux thématiques traitées.

À qui s'adresse la Fondation ?

La Fondation Pro Familia accompagne toute personne confrontée à des difficultés relationnelles, conjugales, familiales ou parentales, ainsi qu'à des situations de détresse psychique et sociale. Pour garantir une approche globale, elle gère différents services et structures d'accueil, accessibles sans distinction idéologique, philosophique ou religieuse.

Elle s'adresse notamment :

- Aux enfants et à leur famille en situation de crise psycho-sociale aiguë
- Aux individus, aux couples et aux familles confrontés à une séparation, un divorce ou des conflits relationnels
- Aux professionnels du secteur socio-éducatif et du milieu scolaire

CENTRES D'ACCUEIL ET SERVICES

Domaine stationnaire

- Centre Polyvalent pour Enfants (CPE) - Structure d'accueil d'urgence jour et nuit pour enfants
- Haus Balzeng - Petit groupe
- Haus Konterbont - Centres d'accueil jour et nuit pour enfants
- Espace Femmes - Centre d'accueil

Domaine ambulatoire

- Centre de Consultation et de Médiation Familiale (CCMF)
- ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence
- Espace Femmes - Centre de consultation

- Espace Femmes - Service suivi logement
- Helpline Violence domestique (en coopération avec la FMPO)

Activités d'information et de formation

1. Les membres du conseil d'administration

(au 31.12.2025)

COMITÉ DE DIRECTION	
Madame Michèle KAYSER-WENGLER	Présidente
Monsieur Robert BRAQUET	Vice-président
Madame Marie Anne RODESCH	Administratrice
Madame Pierrette MEISCH	Directrice
Madame Béatrice RUPPERT	Directrice adjointe
	Administratrice
Madame Carène GILLAIN-THEIS	
Maître Romain LUTGEN	Administrateur
Madame Marie Anne RODESCH	Administratrice
Monsieur Loris SPINA	Administrateur

Membres d'honneur :

Monsieur François BILTGEN

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO

2. Les membres du comité de concertation

(au 31.12.2025)

Michèle KAYSER-WENGLER	Présidente de la Fondation
Pierrette MEISCH	Directrice
Béatrice RUPPERT	Directrice adjointe CCMF
Catherine CAPELLE	ALTERNATIVES
Mylène PORTA	Espace Femmes - Centre d'accueil
Catherine JAGER	Espace Femmes – Centre de consultation et Service suivi logement
Isabelle SCHROEDER Christopher WITRY Shaun MOTIANI	Représentant(e)s du Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité
Stéphanie GOERENS Luisa BINSFELD-CARVALHO	Représentantes du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

3. Les membres du personnel

(au 31.12.2025)

Au 31 décembre 2025, la Fondation Pro Familia comptait 97 salariés, issus de divers domaines professionnels :

- Masters en psychologie, travail social, sexologie, criminologie et santé publique
- Assistants sociaux
- Éducateurs (gradués et diplômés)
- Auxiliaires de vie et aide-ménagères
- Ingénieur(e) de gestion, comptables et électricien

La majorité des professionnels des services de consultation sont psychothérapeutes diplômés ou en formation, et trois collaborateurs sont également formés à la médiation.

Chaque année, un nombre important de stagiaires en psycho-pédagogie et travail social réalisent leur stage au sein de la Fondation, contribuant ainsi à la transmission des savoirs et à l'enrichissement des pratiques professionnelles.

4. Historique

1986	➤ Achat du pensionnat dit « Am Klouschter » par l'Etat
18 décembre 1987	➤ Décision du Conseil de Gouvernement d'y installer un Centre Familial et le Centre National de l'Audiovisuel (CNA)
13 juillet 1988	➤ Création de la Fondation Pro Familia
novembre 1989	➤ Premières activités du Centre de Formation Psycho Familiale
7 décembre 1990	➤ Ouverture du Centre Polyvalent pour Enfants
3 juillet 1992	➤ Ouverture du Centre d'accueil pour Femmes
mai 2000	➤ Premières activités du Centre de Consultation et de Médiation Familiale
3 octobre 2005	➤ Inauguration du nouveau bâtiment hébergeant e.a. le Centre de Consultation et de Médiation Familiale
novembre 2007	➤ Départ du CNA du site de l'ancien pensionnat de la Doctrine Chrétienne
8 mars 2012	➤ Création de l'asbl actTogether fondée conjointement par la Fondation Maison de la Porte Ouverte et la Fondation Pro Familia. Cette asbl gère le service infoMann et le service famillesPlus
2016	➤ Création du Service ALTERNATIVES
9 décembre 2019	➤ Inauguration de nouveaux locaux pour l'antenne de consultation à Ettelbrück
1^{er} mai 2022	➤ Démarrage du petit centre d'accueil « Haus Balzeng »
mars 2023	➤ Démarrage des centres d'accueil Haus Konterbont
17 septembre 2024	➤ Inauguration des centres d'accueil « Haus Konterbont »
13 mai 2025	➤ Visite de la Grande-Duchesse Maria Theresa au Haus Konterbont
Mai 2025	➤ Création du service Tandem

5. Rétrospective 2025

- **Les nouveaux statuts de la Fondation Pro Familia ont été déposés et publiés auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) dans le cadre de la loi du 7 août 2023**

- **Développement du Centre Mère-Enfant**

Le chantier est entré en phase terminale au cours de l'année 2025. Les salles de douche, les sols, les murs, les cloisons ainsi que leurs finitions sont désormais achevés. Les travaux se poursuivent actuellement sur les menuiseries intérieures, le mobilier, les appareillages sanitaires et électriques. Les aménagements extérieurs sont presque terminés. Un arbre sera planté dans l'îlot en façade avant, espace partagé entre le Centre mère-enfant et le Centre familial. La fin du chantier est prévue pour mars 2026 avec une mise en service dans les mois qui suivent.

- **Aménagement d'une ancienne ferme à Dudelange Butschebuerg pour le CPE**

Le projet de transformation et de réaménagement d'une ancienne ferme pour le CPE, située dans le quartier de Butschebuerg à Dudelange, est désormais bien avancé. Les travaux structurels et techniques essentiels ont été réalisés, notamment les faux-plafonds, les travaux de plâtre, l'étanchéité, les locaux techniques, ainsi que les installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et sanitaires. Les menuiseries extérieures ont également été posées et les travaux du jardin et des alentours ont débuté. Actuellement, le chantier se concentre sur les travaux de façade, de plâtre, du carrelage ainsi que l'installation des gaines de ventilation. Les prochaines étapes porteront sur les travaux de peinture et la poursuite des aménagements extérieurs et du jardin. La fin du chantier est prévue pour avril 2026, l'accueil des enfants du CPE étant envisagé dès les vacances d'été 2026.

- **Développement d'une antenne de consultation psychologique, psychothérapeutique et sociale pour les enfants, couples et familles à Ettelbrück**

Cette antenne dans le nord du pays va regrouper les différents services de consultation de la Fondation Pro Familia, à savoir le CCMF, Alternatives et Espace Femmes - Centre de consultation. Il s'agit d'une opportunité pour développer un véritable pôle de consultation dans le nord du pays. Ce chantier a pris du retard et sera opérationnel en 2026.

- **Développement d'un centre d'accueil à Schieren, ainsi que d'un service de logements encadrés pour jeunes**

La Fondation Pro Familia a été sélectionnée par le Menje dans le cadre d'un appel à projets. L'Etat mettra à disposition deux terrains pour deux maisons jumelées à Schieren, rue J-P Schuster se trouvant au centre du village.

- Un **centre d'accueil jour et nuit** orienté vers la protection immédiate et l'accompagnement psychopédagogique et social de 8 enfants et jeunes âgés entre 6 et 18 ans
- Un **service de logements encadrés**, permettant une transition progressive des jeunes vers l'autonomie. La vie collective est structurée en 2 unités avec 4 jeunes. Cette capacité limitée permet un accompagnement intensif et personnalisé.

- **Création du service Tandem dans le cadre du secteur stationnaire AEF**

Il s'agit d'un service ambulatoire de l'Aide à l'Enfance de la Fondation Pro Familia **dont le but est d'intervenir à 3 niveaux différents**

- au niveau des visites accompagnées
- au niveau du projet de réintégration familiale
- en cas de situation de crise

- **Développement des activités de l'asbl actTogether**

L'asbl a pour objet de promouvoir le bien-être des enfants et familles en difficulté psychique, sociale ou matérielle par la création et la gestion de services de consultation, de formation, d'assistance pédagogique et de guidance sociale et de centres d'accueil. Cette asbl a été fondée conjointement par la Fondation Maison de la Porte Ouverte et la Fondation Pro Familia et gère le service infoMann qui dispose d'une convention avec le Ministère de l'Egalité des genres et de la Diversité. L'asbl gère aussi le service famillesPlus qui constitue un service d'assistance psychique, sociale ou éducative en famille qui dispose d'une reconnaissance de la part de l'ONE et d'un agrément du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

- **Audit réalisé du secteur de l'Aide à l'Enfance stationnaire**

par l'Institut für Kindheit, Jugend und Familie de la Pädagogische Hochschule Schwäbisch Gmünd (University of Education)

- **Audit réalisé sur les procédures financières écrites du service Administration et Finances par la firme d'Audit Baker Tilly**

- **Participation au groupe de travail AEF dans le cadre de la FEDAS**

- **Service Administration & Finance**

- Accompagnement financier des services de la Fondation
- Gestion des Ressources Humaines et amélioration des pratiques internes
- Renforcement du contrôle financier
- Organisation de la formation RGPD du personnel, mise à disposition d'un coffre-fort électronique
- Structuration de l'activité liée aux logements dans le cadre du statut de bailleur social de la Fondation
- Mise en place et coordination de la relation avec le nouveau réviseur aux comptes
- Structuration et sécurisation des processus de réconciliation comptable
- Evolution des statuts de la Fondation pour répondre aux exigences légales en vigueur.
- Préparation de l'audit de l'autorité de contrôle

➤ Service Technique

Projets de construction

- Suivi technique, financier et organisationnel des projets de rénovation et de construction
- Contrôle des budgets et planification des travaux
- Renforcement continu de la sécurité des bâtiments et des infrastructures

Maintenance technique et informatique

- Travaux récurrents d'entretien, de maintenance et de réparation des bâtiments et équipements
- Gestion continue du recyclage et des déchets
- Mise en conformité et modernisation de l'infrastructure informatique dans le cadre du GDPR et de la cybersécurité
- Phase 2 de la migration vers Microsoft 365 et mise en œuvre d'évolutions du système informatique
- Modernisation et extension du système de vidéosurveillance
- Remplacement partiel du parc informatique en raison de la vétusté des équipements et de la non-conformité avec Windows 11

Sécurité et Santé

- Organisation de formations à la prévention des incendies et à l'utilisation des moyens de lutte contre le feu à destination du personnel
- Mise à jour régulière et diffusion des consignes d'évacuation auprès du personnel
- Organisation périodique d'exercices d'évacuation
- Veille réglementaire continue et tenue à jour du registre de sécurité

➤ Centres d'accueil pour enfants (CPE, Haus Balzeng et Haus Konterbont)

- Majorité de placements jours et nuits via le Tribunal de la Jeunesse
- Encadrement intensif des visites parentales
- Développement du processus qualité
- Beau séjour de vacances d'été dans le nord du pays et à la mer du nord
- Développement des conseils d'enfants
- Mise en place du coaching sportif pour les enfants des différents centres d'accueil
- Mise en place de la formation de base "Trauma und Bindung" et "SOP" pour l'ensemble du personnel AEF stationnaire, en vue de la poursuite de cette formation en 2026

➤ Espace Femmes – Centre d'accueil

- Obtention de l'agrément pour 24 places et poursuite du développement du CAG du centre mère-enfant
- Renforcement du cadre institutionnel : réécriture des contrats, avenants et ROI, interventions et supervisions mensuelles, préparation des travaux de rénovation
- Consolidation de l'accompagnement global des résidentes : concertation régulière, groupe de parole mensuel, méthodologies favorisant l'autonomie, l'empowerment et la responsabilisation
- Création d'outils de suivi du projet individualisé et mise en place d'un pack d'accueil pour les nouvelles résidentes
- Renforcement du suivi santé et thérapeutique pour les femmes et les enfants (infirmière, entretiens individuels et groupes de parole thérapeutiques)
- Poursuite des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle : projet « Letz Go Work » et diversification des activités liées aux indemnités d'encouragement
- Développement des actions en faveur des enfants et de la parentalité : accompagnement renforcé, suivi des 1000 premiers jours, projet « Les mois d'or », safe space enfants, ateliers philo, école de devoirs et soutien aux activités extrascolaires
- Renforcement des partenariats et de l'ouverture vers l'extérieur : collaborations locales, Marché de Noël, café des mamans, appui du service inclusion de la Ville de Dudelange
- Développement des compétences de l'équipe à travers des formations spécialisées et la venue de bénévoles

➤ Espace Femmes – Service suivi logement

- Obtention de l'agrément Bailleur Social par le Ministère du logement et de l'aménagement du territoire
- Signature de la convention relative à la compensation de service public avec le Ministère du logement et de l'aménagement du territoire
- Participation aux ateliers Renla
- Participation au Groupe de Travail Logement proposée par la Fedas dans le cadre de la nouvelle loi relative au Logement Abordable
- Participation aux événements anniversaire de l'AIS Kordal et Agence Immobilière Sociale
- Participation du personnel du centre de consultation aux permanences des gestionnaires de la location sociale à la Semaine Nationale du Logement

➤ Espace Femmes – Centre de consultation

- Poursuite du développement de l'offre d'accompagnement en groupe pour femmes victimes de violence par le biais d'un groupe de parole et d'un groupe sur l'estime de soi
- Coordination de la liste d'attente commune pour les différents centres d'accueil pour femmes du pays
- Participation du personnel des centres d'accueil et de consultation aux permanences de la Helpline Violence domestique
- Participation à la plateforme du CESAS concernant le parcours de la victime de violences domestiques et sexuelles
- Participation à la semaine de prévention de lutte contre le surendettement
- Atelier à l'Office social de Schiffange Women's Health Day
- Matinée Santé à la commune de Dudelange
- Journée de la Famille – Commune de Dudelange
- Formation stress post traumatique, processus de la violence
- Accueil ponctuel d'étudiants dans le cadre de leurs recherches
- Formation à l'outil diagnostic Dyrias

➤ ALTERNATIVES – Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence domestique

- Le service fonctionne en tant que service de consultation et depuis 2018 également en tant que service d'assistance aux victimes de violence dans le cadre de la loi sur la violence domestique
- Participation aux réunions du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence
- Travail en réseau avec les autres services d'assistance aux victimes de violence de Femmes en détresse asbl, les centres d'accueil pour femmes victimes de violence, infoMann asbl, Office National de l'Enfance, Peitrusshaus (Solina asbl), Lotus et Oribeho (Croix-Rouge Luxembourgeoise), Oribeho, Centre de médiation, FMPO, SPAD (Centre hospitalier Neuro-Psychiatrique) et le service d'aide aux victimes du SCAS
- Promotion des livrets de sensibilisation par rapport à l'impact de la violence domestique sur les enfants à destination des parents, des enfants et des professionnels œuvrant dans le domaine de la violence domestique en collaboration avec l'œuvre Grande-Duchesse Charlotte et le MEGA
- Participation active aux "Assises des violences fondées sur le genre" organisées par le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (20.01.2025)
- Participation à la visite organisée par Monsieur Charel Schmit, Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher au « Childhood-Haus » (Saarburg, Allemagne) (24.02.2025)

- Collaboration avec infoMann dans le cadre du projet « Arbeit mit Männern und Jungen als Opfer von häuslicher Gewalt im deutschsprachigen Raum » avec une présentation du service (26.03.2025)
- Collaboration avec le Centre National des Victimes de Violence (présentation, échanges réguliers et formations concernant la prise en charge des mineurs victimes de violence)
- Elaboration d'un nouveau projet « Therapielandschaft » avec le soutien de l'Aide aux Enfants Handicapés et Défavorisés de Luxembourg et le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité
- Formations continues du personnel
- Formation « Boite de vitesse » organisée par l'Institut Résilience (8.-10.01.2025)
- Formation « Ethical Inquiry - Practical skills to engage perpetrators of family violence » (Ryan Greenwell) organisée par aitia (22.-23.05.2025)
- Formation « Intervenir auprès des victimes » (1.-3.10.2025) et « Intervention auprès des auteurs de violences sur partenaire » (30.-31.10.2025) du Pôle de ressources organisées par infoMann asbl

➤ Centre de Consultation et de Médiation Familiale

- Développement des consultations thérapeutiques et en médiation familiale
- Développement d'un nouveau concept de groupe de parole destiné aux enfants placés au sein des centres d'accueil de l'institution, axé sur la prévention de l'abus sexuel, intitulé « E Nee ass voll ok – mäi Kierper gehéiert mir ».
- Organisation de groupes de parole à destination des enfants autour des thématiques « Séparation/divorce » et « Hei sinn ech » (estime de soi).
- Activités et stands d'information à diverses journées de sensibilisation : Journée de la famille et Matinée de la santé à Dudelange, Foire d'échange entre acteurs de l'aide sociale.
- Activités de formation pour les professionnels des secteurs psycho-sociaux et scolaires
- Participation à la formation des bénévoles de l'asbl SOS détresse, via la formation « Beziehungen prägen unsere Zufriedenheit »
- Nombreuses formations continues dont :
 - Formations complémentaires à l'EMDR
 - Formation en thérapie familiale (avec Murielle Meynckens)
 - Différentes thématiques (ADHS, dépression, harcèlement scolaire...)
- Accueil et accompagnement de stagiaires et étudiants
- Participation au groupe de travail « Séparation/divorce », réunissant services psycho-sociaux et instances judiciaires

➤ Actions publiques

❖ Santé psychique et familles

- Participation à la « Journée Cesas » avec rencontre-échange entre professionnel.les et foire aux outils/services de la santé affective et sexuelle (13.05.2025)
- Participation à la foire scolaire « BiSc(h)ool » à Bissen (25.10.2025) pour présenter les activités du service
- Nombreuses activités de formation pour les professionnels des secteurs psycho-sociaux et scolaires
- Activités et stands d'information à diverses journées de sensibilisation : Journée de la famille et Matinée de la santé à Dudelange, Foire d'échange entre acteurs de l'aide sociale.
- Nombreuses activités de formation pour les professionnels des secteurs psycho-sociaux et scolaires.
- Participation à la formation des bénévoles de l'asbl SOS détresse, via la formation « Beziehungen prägen unsere Zufriedenheit »

❖ Actions en matière de violence domestique et dans le cadre de l'Orange Week

- Envoi postal national afin de prévenir, sensibiliser et présenter les activités dans le cadre de l'Orange Week
- Participation à l'événement organisé par le Service à l'Egalité des Chances de la commune de Bettembourg dans le cadre de la « Orange Week » autour du film « Sorry, Baby » (11.12.2025)
- Gestion de la **Helpline violence domestique**
- Gestion d'une Helpline en matière de violence domestique en collaboration avec la Fondation Maison de la Porte Ouverte. En mai 2026, la Helpline sera reprise par le Centre National pour Victimes de Violence.
- Promotion des **livrets de sensibilisation** par rapport à l'impact de la violence domestique sur les enfants à destination des parents, des enfants et des professionnels œuvrant dans le domaine de la violence domestique en collaboration avec **l'œuvre Grande-Duchesse Charlotte et le MEGA**
- Participation à la marche de solidarité de **l'Orange Week**

❖ Visite de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa au Haus Konterbont Mardi, 13 Mai 2025

- Présentation de l'institution et du travail au sein des centres d'accueil
- Visite des lieux, rencontre avec les enfants et le personnel éducatif et activité commune autour d'une collation partagée ensemble

❖ Visite de la Ministre de l'Egalité des genres et de la Diversité, Mme Yuriko Backes Mardi, 1^{er} juillet 2025

- Présentation des services et activités dans le cadre du Mega
- Visite du centre d'accueil pour femmes

Un GRAND MERCI à tous nos DONATEURS qui ont soutenu nos activités et nos résidents par leur générosité



Helpline – Häuslech Gewalt

Helpline Häuslech Gewalt/ Violence domestique/ Domestic violence

« Vous vivez une situation de violence domestique ? Ne restez pas seul(e). Demandez de l'aide »

Numéro d'appel : 2060 1060

e-mail : info@helpline-violence.lu

www.helpline-violence.lu (en construction)

1. Motivation de la Helpline „Häuslech Gewalt“

Un certain nombre d'associations conventionnées avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité ont pris l'initiative de proposer au Ministère une ligne téléphonique commune pour les personnes confrontées à la violence domestique, afin de réagir rapidement à la hausse projetée des violences domestiques dans le cadre de la pandémie liée au Covid-19. L'initiative de création de la Helpline revient à la Fondation Pro Familia.

2. Description du projet

QUOI ?

- Numéro destiné aux femmes et hommes concernés par la violence domestique et à leur entourage
- Appel anonyme du lundi au dimanche de 12 à 20 heures (dans une première phase). et contact possible également par mail.
- Ce numéro garantit une écoute téléphonique bienveillante grâce à l'instauration d'un climat de confiance et permet d'évaluer avec un(e) professionnel(le) la situation vécue et de la clarifier.
- Le professionnel transmet des informations d'ordre social et juridique et tente d'orienter la victime vers une association spécialisée dans le domaine de la violence domestique.
- Ce numéro ne constitue pas un numéro en cas de danger immédiat, où il s'agit d'appeler la police.

POUR QUI ?

- Pour les femmes et hommes concernés par la violence domestique (violences psychologiques, sociales, sexuelles, économiques et physiques), dès les premiers signes d'un stress qui risque de mener à un passage à l'acte violent.

PAR QUI ?

Animation d'une ligne téléphonique par les associations suivantes :

- Fondation Pro Familia
- Fondation Maison de la Porte Ouverte (FMPO)

3. Intérêts du projet

- Une ligne téléphonique qui permet de réagir rapidement aux situations de violence domestique
- Visibilité pour les clients d'un numéro d'appel unique
- Un numéro d'appel d'urgence unique qui informe et oriente les personnes concernées par la violence domestique
- Une ligne téléphonique qui traite des violences au niveau global (psychologiques, sociales, économiques et physiques)
- Une ligne téléphonique qui s'adresse aux femmes et hommes victimes et auteur-e-s de violence domestique
 - Cette ligne va à l'encontre de la stigmatisation de l'homme comme auteur et de la femme comme victime.
 - L'initiative permet aussi aux hommes de se considérer comme victimes de violence au même titre que les femmes et contribue ainsi à une prise de conscience collective de la violence à l'égard des hommes.
 - Bien trop souvent, les hommes, tout comme les femmes, qui se sentent sous l'oppression ne se rendent pas compte de cette situation. Sensibilisons-les à ne pas attendre afin de prévenir les conséquences néfastes de la violence pour toute la famille. Intervenons dès les premiers signes de violence et encourageons-les à communiquer de manière non violente. Et ce bien évidemment aussi pour les femmes.
- Une ligne téléphonique qui réunit 2 gestionnaires au sein d'un projet qui ont une expérience de longue date dans le domaine de l'aide aux victimes de violence domestique
- Possibilité de création de ce numéro en un temps record afin de réagir rapidement à la hausse projetée des violences domestique

4. Données Statistiques

En 2025, la Helpline a été sollicitée 127 fois, dont 48 fois lors des permanences de la Fondation Pro Familia. Au total, 66 victimes de violence domestique ont pu faire part de leurs difficultés pour obtenir des conseils et une orientation, 34 personnes de l'entourage d'une victime ont téléphoné pour obtenir des informations et 13 professionnels des secteur médico-sociaux ont également complété leurs connaissances.

STRUCTURES D'ACCUEIL ET SERVICES DE LA FONDATION PRO FAMILIA

STRUCTURES D'ACCUEIL STATIONNAIRE (AEF)

La Fondation Pro Familia gère quatre centres d'accueil, ouverts jour et nuit, destinés aux enfants et adolescents en situation de vulnérabilité. Ces centres bénéficient d'une reconnaissance de l'Office National de l'Enfance.

I. Centre Polyvalent pour Enfants (CPE)

Le CPE est une structure d'accueil d'urgence destinée aux enfants confrontés à une crise psychosociale aiguë. Il peut héberger jusqu'à 10 enfants âgés de 3 à 12 ans pour une durée limitée (en principe 3 mois).

Agrément :

- Accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë
- Accueil orthopédagogique
- Accueil d'enfants de moins de trois ans

II. Petit centre d'accueil « Haus Balzeng » (HB)

Le Haus Balzeng propose un cadre plus intime, permettant l'accueil en petit groupe de 4 enfants âgés de 4 à 18 ans.

Agrément :

- Petit centre d'accueil pour enfants et adolescents

III. Centre d'accueil « Haus Konterbont » (HK1 et HK2)

Cette structure, de type centre d'accueil classique, offre un hébergement à 16 enfants âgés de 4 à 18 ans.

Agrément :

- Accueil de base
- Accueil orthopédagogique

Les placements en centre d'accueil interviennent dans des contextes de maltraitance familiale, lorsque l'intégrité physique, psychologique ou sociale de l'enfant est menacée. Le CPE peut également soutenir temporairement des familles traversant une période de détresse (maladie, hospitalisation, etc.), les aidant à assurer la garde et l'éducation de leurs enfants.

Objectifs de l'encadrement en centre d'accueil

- **Offrir un environnement sécurisé et bienveillant**, garantissant aux enfants un cadre de vie structuré, chaleureux et adapté à leurs besoins.
- **Répondre aux besoins fondamentaux des enfants**, favorisant leur développement physique, psychique et cognitif afin qu'ils puissent déployer leurs compétences.
- **Accompagner les enfants dans l'élaboration de leurs expériences de maltraitance**, en les aidant à comprendre et à surmonter leurs traumatismes pour un meilleur bien-être.
- **Soutenir les enfants dans le vécu de leur placement et de leur séparation avec leur milieu familial.**
- **Réaliser une analyse approfondie de la situation personnelle et familiale de chaque enfant**, permettant d'élaborer un projet psycho-pédagogique individualisé.
- **Évaluer la capacité des parents à retrouver leur rôle parental**, en prenant en compte leur aptitude à reconnaître les besoins de l'enfant, leur disposition à coopérer ainsi que les ressources et risques familiaux. Cette évaluation oriente soit vers une réintégration familiale, soit vers un accueil institutionnel de plus longue durée.
- **Maintenir et renforcer le lien familial lorsque cela est bénéfique pour l'enfant**, en impliquant activement les parents et en les soutenant dans la prise de conscience et l'exercice de leurs responsabilités parentales.

IV. Les enfants accueillis

situation du 1.1.2025 au 31.12.2025

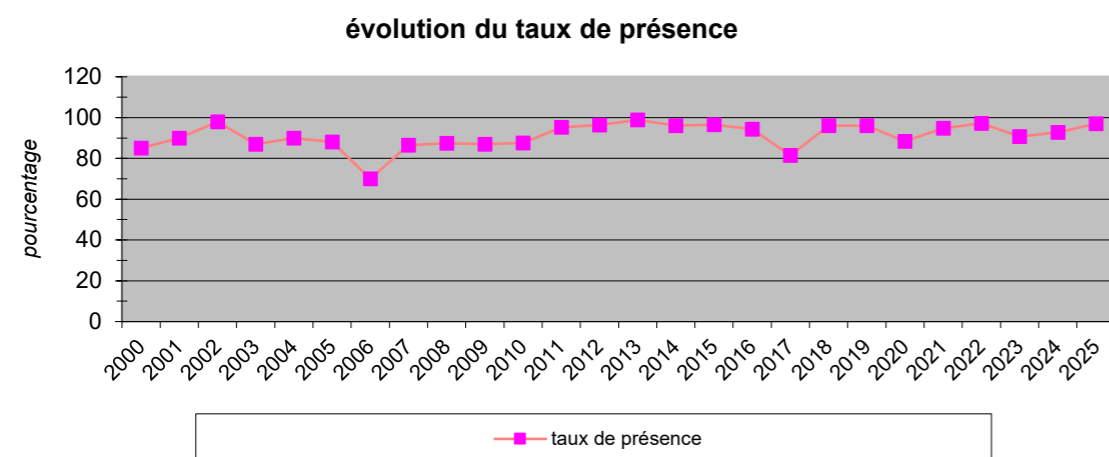
Les entrées

1. Nombre d'enfants

En 2025, la Fondation a accueilli 42 enfants distincts. Toutefois, certains d'entre eux ayant déménagés d'un centre à l'autre, le nombre total d'enfants accueillis dans l'ensemble des centres est supérieur au nombre d'enfants individuels pris en charge.

<i>Nombre d'enfants accueillis</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>HK1</i>	<i>HK2</i>
Enfants placés au 31.12.2025	9	4	8	8
Nouvelles entrées	10	1	3	7
TOTAL	19	5	11	15

2. Taux de présence



En 2025, le taux de présence dans l'ensemble des centres d'accueil s'est élevé à 97 %.

3. Caractéristiques socio-démographiques des enfants

3.1. Répartition suivant le sexe des enfants accueillis

Sexe des enfants	CPE	HB	HK1	HK2
Filles	10	2	5	8
Garçons	9	3	6	7
TOTAL	19	5	11	15

3.2. Répartition par âge des enfants accueillis

Tranches d'âge	CPE	HB	HK1	HK2
< 2 ans	1	0	0	0
2-4 ans	4	1	0	0
5-8 ans	6	2	2	6
9-12 ans	5	2	7	4
> 12 ans	3	0	2	5
TOTAL	19	5	11	15

3.3. Nationalité des enfants accueillis

Nationalité	CPE	HB	HK1	HK2
Luxembourgeoise	11	1	5	6
U.E.	5	4	2	3
Hors U.E.	3	0	4	6
TOTAL	19	5	11	15

4. Provenance des enfants

Provenance des enfants	CPE	HB	HK1	HK2
Famille d'origine (parents, mère, père)	15		5	12
Famille d'accueil	2			
Famille proche/Grands-parents				
Autre Centre d'accueil	2	5	6	3
Mineur non accompagné				
TOTAL	19	5	11	15

5. Motifs des demandes d'admission

Détail des motifs	CPE	HB	HK1	HK2
Négligence (physique, émotionnelle)	12	5	5	8
Violence (physique, psychique)	4		4	2
Abus sexuel				
Situation sociale /logement	1			1
Hospitalisation/maladie d'un membre de la famille	1			3
Autre				
Mineur non accompagné	1		2	1
TOTAL	19	5	11	15

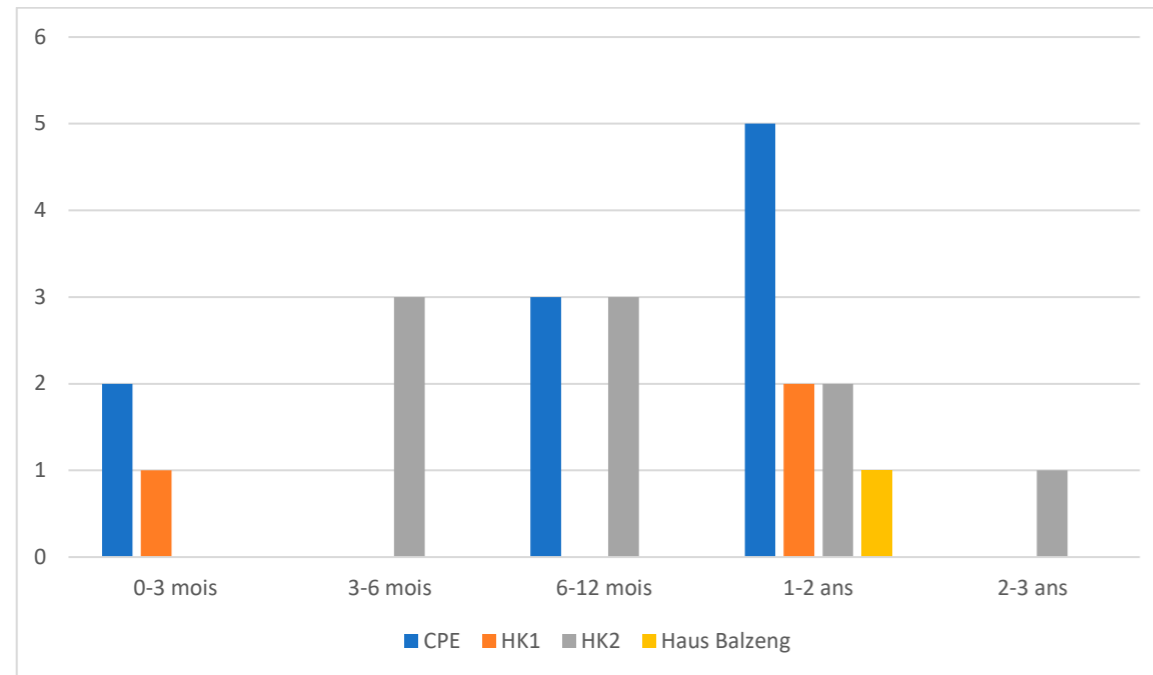
6. Catégories de placement

Catégories de placement	CPE	HB	HK1	HK2
Placement judiciaire	19	5	10	12
Placement volontaire			1	3
TOTAL	19	5	11	15

Les sorties

1. Durée de séjour

Durée de séjour des enfants ayant quitté un centre d'accueil durant l'année 2025



2. Destination à la sortie

SORTIES	CPE	HB	HK1	HK2
RETOUR EN FAMILLE Famille (mère, père, sœur...) evtl. avec mesures complémentaires (assistance éducative, maison relais, internat scolaire...)	2	1		4
PLACEMENTS EXTRA-FAMILIAUX				
• Centre d'accueil externe à Pro Familia	4		1	
• Transfert interne (Haus Balzeng/Haus Konterbont)	4		2	2
TOTAL	10	1	3	6

ESPACE FEMMES – Centre d'accueil

Population-cible

Le Centre d'accueil s'adresse aux femmes (à partir de 18 ans) et à leurs enfants en situation de détresse psychique, sociale ou matérielle, suite à

- un vécu de violence conjugale ou familiale
- des conflits relationnels au sein du couple ou de la famille d'origine
- une maternité problématique

Le Centre peut accueillir jusqu'à 24 personnes et dispose de 10 chambres. Le séjour est limité en principe à une courte durée. Le centre bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Offre

Pour les femmes

Le Centre d'accueil offre un accompagnement global visant à soutenir les femmes dans leur reconstruction et leur autonomie à travers :

- Un accueil et un hébergement temporaire en situation de crise
- Un travail de dépistage, d'information et de prévention en matière de violence domestique
- Un accompagnement sur le vécu personnel et familial
- Un soutien à l'élaboration d'un projet de vie
- Un accompagnement dans l'encadrement et l'éducation de leurs enfants
- Une attention particulière au développement des compétences maternelles
- Un encadrement individualisé favorisant l'épanouissement personnel et professionnel
- Un appui à la réorganisation du quotidien (recherche de logement et d'emploi, gestion financière et administrative, procédures judiciaires...)
- Un soutien dans la gestion des tâches ménagères et la préparation de repas équilibrés
- Un accompagnement social après le séjour au Centre
- Des activités ludiques et pédagogiques favorisant le bien-être et la reconstruction

Pour les enfants

Le Centre veille à offrir aux enfants un environnement stable et bienveillant en garantissant :

- Un milieu de vie sécurisant et non violent
- Une attention particulière à leurs besoins, ainsi qu'au développement de leurs compétences et ressources
- Des activités adaptées à leur âge, favorisant leur épanouissement

I. Entrée et séjour

1. Nombre de résidentes accueillies

Le Centre d'accueil pour femmes a ouvert ses portes en 1992.

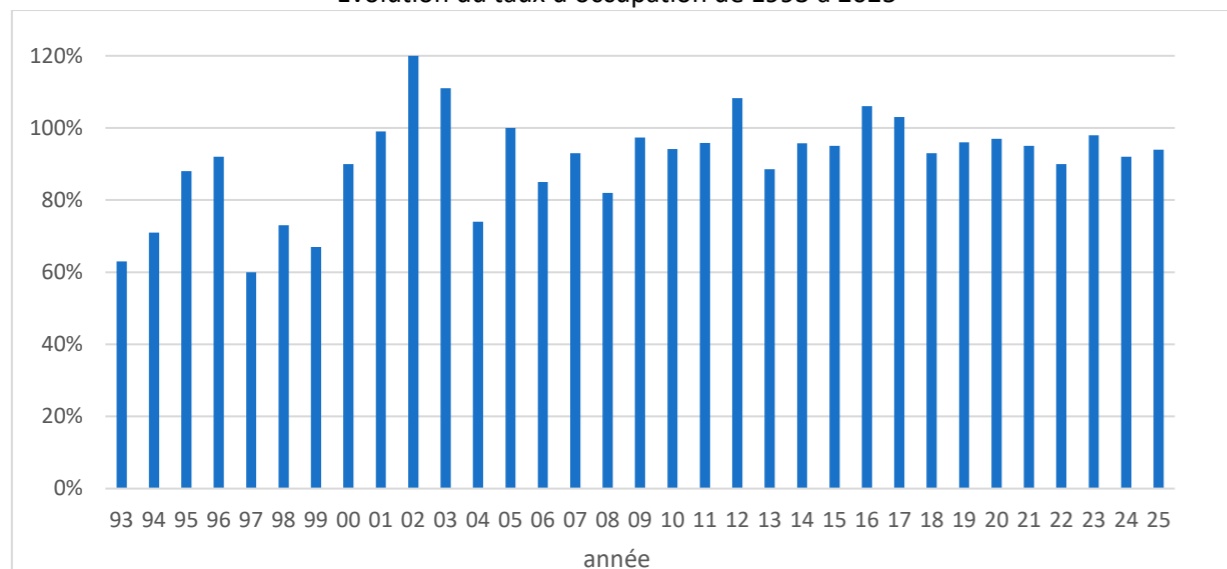
Depuis son ouverture, il a pu accueillir 1517 résidents (714 femmes et 803 enfants).

Nombre de résidentes en 2025	N
Nouvelles admissions	9
Résidentes présentes au 31.12 de l'année passée	10
TOTAL	19

Grace au nouvel agrément reçu au printemps (passage de 21 à 24 places) et au travail des services le nombre de nouvelles admissions a presque doublé en 2025 par rapport à 2024.

2. Taux d'occupation

Évolution du taux d'occupation de 1993 à 2025



En 2025, le taux d'occupation était de 94 %.

3. Motif d'admission

Motif	N	%
Violence domestique directe	13	68%
Jeune femme enceinte avec passé de violence domestique	2	11%
Problème de logement avec passé de violence domestique	4	21%
TOTAL	19	100 %

Il est important de préciser que les motifs d'admission sont recueillis à partir de la demande initiale des femmes. Ce tableau ne prend donc pas en compte l'éventuel cumul de plusieurs problématiques.

La majorité des admissions est liée aux relations entre les femmes et leur partenaire ou, plus largement, aux dynamiques familiales. Dans **100 % des cas**, un vécu de **violence** a été évoqué dans les demandes d'admission. Parmi les 19 femmes accueillies, 2 ont été admises en raison de violences intrafamiliales exercées par les parents, tandis que 11 autres ont subi des violences conjugales de la part de leur mari ou compagnon. Cette année 2 jeunes femmes enceintes ont été accueillies au centre. Elles avaient été toutes deux mises à la porte de leur espace de vie (famille ou centre conventionné) à cause de leur grossesse.

Concernant les 4 femmes accueillies pour un problème de logement, les violences conjugales étaient à l'origine de leur situation. Après avoir quitté leur partenaire violent depuis plusieurs mois, elles avaient trouvé refuge temporairement dans des logements de fortune ou auprès d'associations d'aide aux sans-abris avant d'intégrer le foyer.

Types de violences recensés :

Type de violence	N	%
Morale et psychologique	15	79%
Physique	10	53%
Sociale	11	58%
Economique	6	31%
Sexuelle	6	31%

Le tableau ci-dessus prend en compte le cumul des différents types de violences subies par les résidentes. Il repose à la fois sur les motifs d'admission déclarés par les femmes ayant signalé des violences domestiques et sur les violences identifiées après un dépistage effectué durant leur séjour.

La **violence psychologique** est la plus répandue, touchant **79 % des résidentes**. Elle se manifeste sous forme de rabaissements, d'insultes et d'humiliations.

53 % des femmes ont subi des **violences physiques**, incluant des privations de liberté, des coups, des secousses, des bousculades ou encore des tentatives d'étranglement.

Par ailleurs, **six femmes** ont déclaré avoir été victimes de **violences sexuelles** de la part de leur mari ou partenaire.

Un accompagnement vers la restauration du bien-être

Tout au long de leur séjour, nous soutenons les résidentes et leurs enfants dans leur processus de guérison face aux violences subies. En collaboration avec les psychologues du centre de consultation et d'Alternatives, nos interventions visent à :

- Reconstituer un environnement sécurisant, propice à la reconstruction
- Sensibiliser au phénomène de la violence, dans une optique de prévention
- Restaurer le bien-être des résidentes, en renforçant l'estime de soi, l'attention à soi et les relations respectueuses

Des difficultés sociales et un accès au logement compromis

Toutes les résidentes sont également confrontées à des difficultés sociales, telles que le chômage, le surendettement, un manque de formation, une situation professionnelle instable ou encore la dépendance aux aides sociales (REVIS, etc.).

L'accès au logement constitue un enjeu majeur : la hausse des loyers sur le marché immobilier libre impacte fortement la situation sociale des femmes accueillies. Celles qui élèvent seules leurs enfants

sont particulièrement vulnérables et rencontrent de grandes difficultés à trouver un logement abordable.

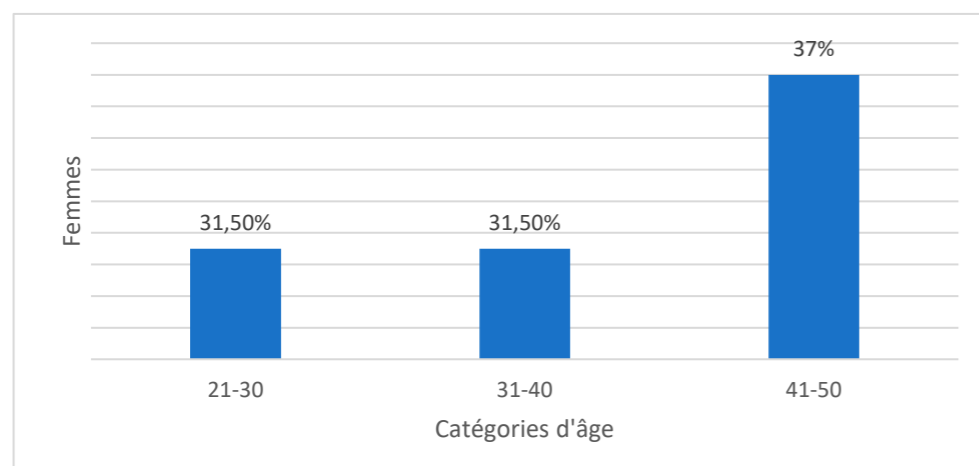
4. Envoyeur

Envoyeur	N	%
Centre de consultation pour femmes	18	95%
Police	1	5%
TOTAL	19	100 %

En 2025, 95 % des demandes d'admission des femmes ont été adressées par un centre de consultation.

5. Caractéristiques socio-démographiques

5.1. Âge des femmes accueillies



En 2025, la population du centre était **majoritairement composée de femmes jeunes de moins de 40 ans**. Le pourcentage de femmes accueillies de plus de 40 ans a baissé pour passer de 57% en 2024 à 37% en 2025. La moyenne d'âge de la population accueillie cette année est donc plus basse que l'année précédente.

5.2. Provenance des femmes

Provenance des femmes accueillies à l'entrée	N	%
Logement personnel/familial	14	75%
Logement conventionné	1	5%
Hôtel/auberge de jeunesse	1	5%
Famille	1	5%
Amis/connaissances	0	0%
Centre d'hébergement pour réfugiés	0	0%
Centre d'hébergement pour sans domicile fixe	2	10%
TOTAL	19	100%

Au moment de leur admission au centre d'accueil, **75 % des femmes vivaient encore dans leur logement familial (privé ou associatif) et subissaient des violences directes**. D'autre part, 15 % avaient transité par un hébergement temporaire (hôtel, centre d'urgence ou chez des proches) pendant une période de deux jours à deux mois, en attendant qu'une place se libère. Enfin, 10% vivaient dans la rue et bénéficiait des services d'aide des services spécialisé dans le sans-abrisme.

5.3. Origine des femmes accueillies

Origine (par région) des femmes accueillies	N	%
Sud	10	53%
Centre	4	22%
Nord	2	10%
Ouest	2	10%
Est	1	5%
TOTAL	19	100%

En 2025, les changements amorcés en 2024 se sont confirmés quant à l'origine géographique des femmes accueillies. Alors que 53 % des résidentes viennent du sud du pays, l'autre moitié provient désormais des autres régions. Cette année, **en plus du nord et du centre, des femmes originaires de l'ouest et de l'est ont été accueillies**. Cette évolution témoigne d'une plus grande mobilité des femmes victimes de violences cherchant refuge dans notre centre d'accueil. Pour certaines, cet éloignement géographique est essentiel afin de garantir un lieu sécurisé, loin de l'auteur des violences.

5.4. Nationalité des femmes accueillies

Nationalité des femmes accueillies	N	%
Luxembourgeoise	2	10%
Ressortissante de l'union européenne	11	58%
Ressortissante d'un pays tiers	6	32%
TOTAL	19	100%

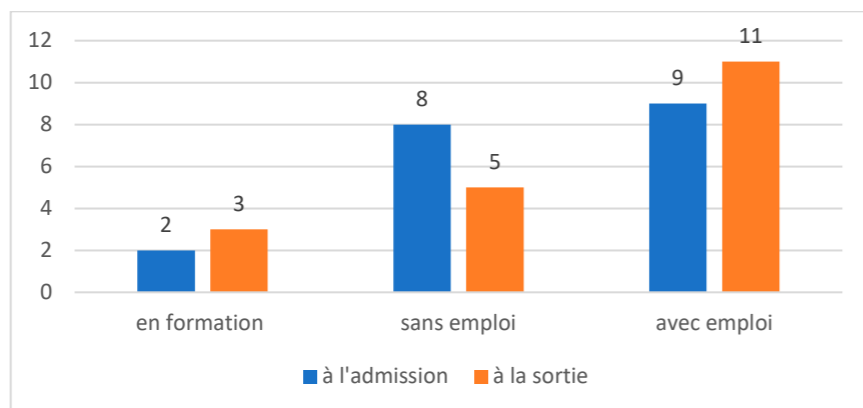
Nationalité des ressortissantes de l'Union Européenne	N	%
Portugal	6	55%
Espagne	1	9%
France	1	9%
Serbe	1	9%
Allemagne	1	9%
Hollande	1	9%
TOTAL	11	100%

Nationalité des ressortissantes de pays tiers	N	%
Cap Vert	1	16.6%
Algérie	1	16.6%
Tunisie	1	16.6%
Ethiopie	1	16.6%
Togo	1	16.6%
Côte d'Ivoire	1	16.6%
TOTAL	6	100%

En 2025, **90 % des femmes accueillies étaient d'origine étrangère**, et 32 % provenaient de pays tiers. A noter que 100 % des femmes accueillies (luxembourgeoises et européennes comprises) ont une histoire familiale liée à la migration. Ce public rencontre souvent davantage de difficultés à trouver un emploi en raison de barrières administratives, linguistiques et éducatives. Ces obstacles sont d'autant plus accentués par un état de santé physique et/ou psychique souvent fragile, caractéristique des femmes victimes de violences.

6. Situation socio-économique

Situation professionnelle des 19 femmes accueillies en 2025 lors de leur admission et lors de leur départ*



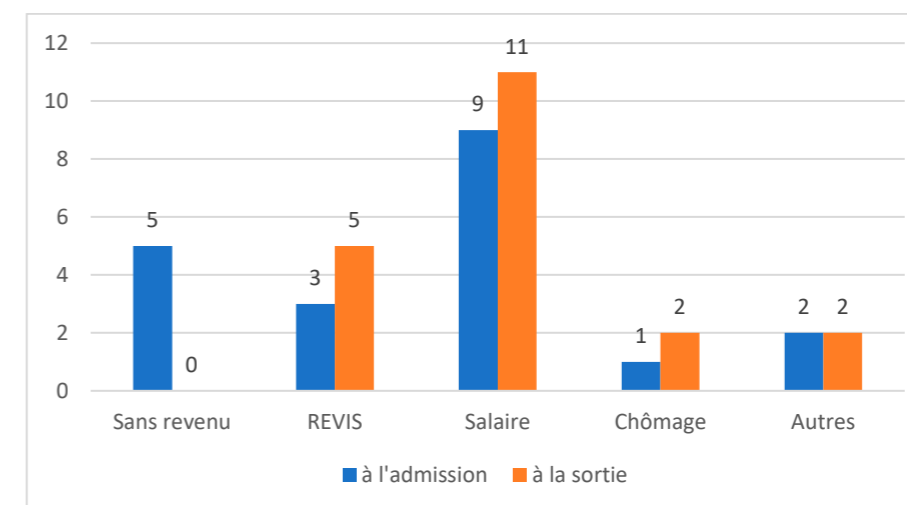
*Pour les 10 femmes présentes au 31.12.2025, nous tenons compte de leur situation socio-économique telle qu'elle se présente à cette date.

Une grande partie des femmes accueillies se retrouvent sans emploi au moment de leur admission. Nombre d'entre elles ont connu un parcours instable, marqué par des changements fréquents d'emploi dus à des contrats précaires (intérim, temps partiel, CDD) et à des interruptions de carrière. Cette instabilité est souvent liée à un manque de formation, à des problématiques familiales ou à des difficultés personnelles entravant la recherche ou la stabilité d'un emploi. De plus, le vécu de violence fragilise ces femmes, les rendant souvent vulnérables face aux exigences croissantes du marché du travail.

Au sein du centre, elles bénéficient d'un accompagnement dans leur recherche d'emploi ou de formation. Elles sont encouragées à développer les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle, notamment à travers des cours de langue, d'alphabétisation et des ateliers de développement personnel. Par ailleurs, elles sont soutenues dans la réorganisation de leur vie familiale, afin de mieux concilier leurs responsabilités maternelles avec les exigences d'une activité professionnelle (recherche d'un mode de garde adapté pour leurs enfants). Ce qui porte ses fruits puisque **la majorité d'entre elles quitte le centre d'accueil avec un emploi ou en cours formation qualifiante.**

Le tableau ci-dessous met en évidence l'évolution de la situation financière des résidentes lors de leur séjour. Il présente le revenu principal perçu, sans toutefois prendre en compte le cumul éventuel de plusieurs sources de revenus.

Revenu principal des 19 femmes accueillies en 2025 lors de leur admission et lors de leur départ*



*Pour les 9 femmes présentes au 31.12.2025, nous tenons compte de leur situation telle qu'elle se présente à cette date.

En 2025, 26 % des femmes accueillies ne disposaient d'aucun revenu et 31% ne percevaient pas de prestations familiales à leur arrivée au centre. 47 % d'entre elles avaient un emploi, cela est près du double par rapport à 2024. Nous constatons donc une hausse des femmes professionnellement accueillies au centre.

À leur sortie, 100 % des résidentes bénéficiaient d'une source de revenu, témoignant d'une amélioration significative de leur situation financière grâce à l'accompagnement proposé.

7. Situation familiale des résidentes

Nombre de femmes accompagnées ou non d'enfants	N	%
Femme accompagnée d'1 enfant	10	51%
Femme accompagnée de 2 enfants	2	11%
Femme accompagnée de 3 enfants	2	11%
Femme enceinte	2	11%
Femme non-accompagnée par leurs enfants	2	11%
Femme sans enfants	1	5%
TOTAL	19	100%

En 2025, **84 % des femmes présentent ont intégré le centre d'accueil enceinte ou avec leurs enfants.** Grâce à l'accompagnement socio-éducatif proposé, deux femmes admises sans leurs enfants ont pu obtenir la garde alternée. Une autre femme était séparée de ses enfants, ceux-ci vivant sur un autre continent.

Nous collaborons étroitement avec les professionnels de l'aide à l'enfance afin de soutenir les familles et favoriser le maintien du lien entre l'enfant et ses deux parents, dans la mesure où cela sert son intérêt supérieur.

8. Situation des enfants

En 2025, 22 enfants ont été accueillis avec leur mère au centre d'accueil.

8.1. Sexe et âge des enfants

Sexe des enfants	N	%
Filles	11	50%
Garçons	11	50%
TOTAL	22	100%

Tranches d'âge	N	%
< 3 ans	5	22,75%
3-5 ans	5	22,75%
6-8 ans	2	9%
9-11 ans	4	18%
> 12 ans	6	27,5%
TOTAL	22	100%

En 2025, la **parité** était à nouveau présente parmi les enfants accueillis. En plus de **2 naissances**, les **enfants accueillis sont très jeunes**. Environ 23 % d'entre sont en bas âge (moins de 3 ans), le chiffre qui atteint les **46 % si l'on inclut les enfants de moins de 6 ans**.

Les mères rencontrent régulièrement des difficultés à concilier les besoins de leurs jeunes enfants avec les exigences d'un emploi aux horaires irréguliers, souvent la norme pour les postes accessibles aux salariées non qualifiées. Lorsqu'elles parviennent à trouver un mode de garde flexible à proximité de leur lieu de travail et de résidence, ce critère devient déterminant dans la recherche d'un logement adapté.

Par ailleurs, nous avons continué à accueillir une population enfant plus âgée cette année. 27,5 % des enfants étaient des adolescents, dont **3 âgés de près de 18 ans** (un garçon et une fille). Bien qu'ils disposent d'une plus grande autonomie, cet âge ne facilite pas nécessairement l'accompagnement dans la gestion du quotidien et des conflits.

8.2. Le vécu des enfants

Le vécu des enfants accueillis et l'impact des difficultés sociales, familiales ou personnelles rencontrées par leurs mères mérite une attention particulière.

À la suite des entretiens menés avec les mères et leurs enfants, nous avons constaté que, parmi les 22 enfants accueillis, **tous ont été exposés à la violence domestique** de manière indirecte. Tous les enfants témoins de violences physiques, psychologiques ou sexuelles sont considérés comme des victimes indirectes. Par ailleurs, **12 enfants ont subi directement des violences domestiques**.

Bien que résilients, tous ces enfants sont profondément affectés et déstabilisés par leur vécu. Confrontés à une grande instabilité et à d'importants conflits de loyauté, ils ont besoin d'un accompagnement spécifique pour exprimer leurs émotions et retrouver un sentiment de sécurité.

Comme mentionné précédemment, nous collaborons étroitement avec les organismes spécialisés dans l'aide à l'enfance. En plus de la mise en place de d'une équipe jeunesse, un *café des mamans*, animé chaque mois par une professionnelle de *Eltereschool*, est organisé pour soutenir les mères dans leurs défis éducatifs.

II. Sorties

1. Durée de séjour

Résidentes qui sont sorties en 2025 :	N	%
<3mois	1	10%
<6mois	1	10%
<1ans	3	30%
>1ans	5	50%
TOTAL	10	100%

En 2025, **50 % des femmes qui ont quitté le centre d'accueil y ont séjourné moins d'un an**. Les autres 50% sont des femmes qui ont fait un séjour plus long au centre suite à une hyperprécarité et/ou du polytraumatisme mais pour lesquelles l'accompagnement a finalement permis le départ malgré les freins sociologiques, psychologiques, économiques et structurels.

Résidentes qui ne sont pas sorties en 2025:	N	%
<3mois	3	33%
<6mois	2	23%
<1ans	3	33%
>1ans	1	11%
TOTAL	9	100%

En 2025, **le nombre de sorties du centre a presque doublé** par rapport à 2024. Il semblerait que la nouvelle stratégie d'accompagnement porte donc ses fruits. Au 31 décembre, à part une, toutes les résidentes sont arrivées en 2025.

2. Destination à la sortie

Destination à la sortie des femmes accueillies	N=4	%
Logement conventionné	2	20%
Logement deuxième phase	6	60%
Logement personnel	2	20%
Retour auprès du partenaire	0	0%
TOTAL	10	100%

En 2025, **60% des femmes qui ont quitté le centre pu intégrer un logement de seconde phase** de La Fondation Pro Familia et 20% un logement conventionné. Cette année, deux femmes ont quitté le centre pour un logement personnel. Grace à son nouveau projet professionnel développé lors de son séjour au centre, une femme a réussi à faire le rachat de la maison du couple. Une autre résidente est partie suivre des études au Portugal et vivre avec sa famille là-bas.

Aucune femme n'a pu accéder au marché locatif privé. Nos tentatives dans ce sens montrent que les critères d'accès à la location au Luxembourg sont éloignés des réalités que peuvent offrir les familles monoparentales.

ESPACE FEMMES – Service suivi logement

Objet

- Gestion d'un pôle de logements dits de « deuxième phase », spécialement dédiés à notre public cible.
- Mise à disposition de ces logements pour une durée maximale de trois ans aux femmes ayant été accompagnées par les services d'Espace Femmes.
- Accompagnement des résidentes dans la mise en œuvre de leur projet de vie et leur autonomie.
- Soutien dans l'accès à un logement locatif personnel ou à une acquisition.
- Développement de l'offre actuelle afin de répondre à une demande croissante.

Le service bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

En 2024, le service de suivi logement a soutenu un total de 51 familles, comprenant 96 enfants, grâce à la mise à disposition de 33 logements.

I. Types de logements

En 2025, la Fondation Pro Familia a disposé de 35 logements via les accords suivants :

- En 2025 une nouvelle convention a été conclue avec les œuvres paroissiales de Rumelange pour huit appartements ou studios.
- Deux conventions ont été signées avec l'Administration Communale de Dudelange en 1996 et 2018, pour un appartement pour une famille et un appartement communautaire disposant de 4 chambres.
- Cinq conventions ont été signées avec le Fonds du Logement en 1997, 2001 respectivement en 2011 pour des logements situés à Dudelange, sur le site dit « *Nuddelsfabrik* » et dans la rue Norbert Metz, ainsi qu'à Esch-sur-Alzette dans le quartier « *Aal Esch* » et la rue Léon Thurm.
- Une convention conclue avec le *Kierchefong* pour quatre appartements et une maison communautaire à Dudelange.
- Une convention conclue en 2023 avec les œuvres paroissiales de Dudelange pour cinq appartements à Kehlen.
- Une convention conclue avec les œuvres paroissiales de Bertrange pour huit appartements proposés en colocation.
- La Fondation est propriétaire de deux logements à Luxembourg-Ville, situés rue Michel Welter, respectivement rue Adolphe Fischer.

Par ailleurs, la Fondation Pro Familia est membre de la *Wunnengshëllef* a.s.b.l.

- En 2025, cette adhésion a permis à la Fondation de disposer de 8 appartements destinés aux femmes avec enfants.

Finally le service a eu l'opportunité de signer un bail glissant avec l'Agence Immobilière Sociale pour un appartement situé à Esch/Alzette.

<i>Détail - logements 2^e phase</i>	<i>N Logement</i>	<i>N femmes</i>	<i>N enfants</i>
Fonds du logement	5	7	11
Fondation Pro Familia	2	2	3
Commune de Dudelange	2	3	5
Kierchefong	5	7	18
Œuvres Paroissiales Dudelange	5	6	7
Œuvres Paroissiales Bertrange	8	18	21
Œuvres Paroissiales Rumelange	8	8	5
<i>Wunnengshëllef</i> a.s.b.l.	8	8	14
AIS	1	1	2
TOTAL	44	60	86

L'année 2025 a aussi été marquée par la signature de la convention relative à la compensation de service public avec le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

II. Demandes de logement

Près d'une trentaine de femmes, et autant d'enfants, sont en attente d'un logement de 2^{ème} phase. Les demandes en attente proviennent des différents Centres d'accueil du Luxembourg.

Notre accompagnement s'étend de la candidature jusqu'à la sortie du logement, garantissant ainsi un suivi complet. Lorsqu'un logement se libère, chaque situation est étudiée individuellement par notre commission consultative. Celle-ci prend en compte les femmes hébergées au Centre d'accueil ainsi que les dossiers transmis par les centres de consultation pour femmes.

L'attribution d'un logement repose sur plusieurs critères essentiels :

- La famille doit être éligible au logement abordable, conformément à la loi en vigueur.
- La famille doit être autonome sur le plan économique et dans la gestion de sa vie quotidienne.
- Une priorité est accordée aux familles ayant été confrontées à de la violence domestique.
- Seules les femmes seules et/ou avec enfants peuvent bénéficier de ce service.

Les dossiers de candidature pour intégrer l'un des logements 2^{ème} phase sont actualisés chaque année.

Les contrats de mise à disposition sont signés pour une durée d'un an et réexaminés en vue d'une éventuelle prolongation. Chaque famille élabore un projet social visant la progression vers une autonomie financière et au niveau du logement. Une assistante sociale référente est attribuée à chaque situation pour assurer un suivi individualisé.

Les 10 logements proposés à la colocation permettent à deux familles de partager un appartement, ce dernier étant adapté à la composition familiale. Ce dispositif offre un cadre sécurisé aux femmes et à leurs enfants, tout en favorisant une dynamique de recherche active de logement individuel.

Fin 2025, la loi sur le logement abordable s'applique à 32 de nos logements. Ceux ayant bénéficié d'aides étatiques à la construction sont désormais soumis à une réglementation spécifique en matière d'attribution et de calcul du loyer. Ces logements sont exclusivement attribués à notre public dédié et le loyer est fixé selon les règles établies par le Ministère du Logement.

Depuis le 7 mars 2024, la Fondation Pro Familia est officiellement reconnue comme bailleur social, agréé par le Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire. Par ailleurs, la convention relative à la compensation de service public entre l'État et la Fondation a été ratifiée en 2024.

Notre équipe a participé à divers ateliers de préparation à la mise en place du RENLA afin d'optimiser la collaboration entre acteurs du logement en vue de l'attribution des logements.

III. Caractéristiques socio-démographiques des occupantes

Âge	N	%
18-20	0	0%
21-30	6	10%
31-40	28	47%
41-50	17	28%
50<	9	15%
TOTAL	60	100%

Nationalité	N	%
Luxembourgeoise	9	15%
Ressortissante de l'Union Européenne	29	48%
Ressortissante d'un pays tiers	22	37%
TOTAL	60	100%

Situation socio-économique prédominante	N	%
Apprentissage	2	3%
Salariée	32	53%
REVIS	19	32%
Chômage	4	7%
Rente/Pension	2	3%
Sans activité (Rgph, pension...)	1	2%
TOTAL	60	100%

Les occupantes de nos logements dédiés sont majoritairement des femmes d'une trentaine d'années, en situation de monoparentalité et exerçant un emploi, souvent à temps partiel.

IV. Interventions

1. Suivi psycho-social

Mode de rencontre	N
Sur place dans nos bureaux	303
Visite à domicile	115
Par téléphone	232
Par écrit	47
Services externes	79
TOTAL	776

Les interventions sont particulièrement intensives lors de l'entrée dans les logements, car un accompagnement dans les démarches quotidiennes est souvent nécessaire.

De plus, les situations de colocation exigent un encadrement psycho-social renforcé afin de prévenir d'éventuelles difficultés liées à la vie en communauté.

Bien que tous les logements soient situés dans la partie sud du pays, les temps de déplacement constituent un facteur à considérer dans l'accompagnement. En raison de la distance, les interventions d'urgence se font souvent par téléphone.

2. Services technique et administratif, permanence

Les locataires des logements de 2^{ème} phase bénéficient, si nécessaire, du soutien du service technique de la Fondation, qui assure le transport et le montage de meubles ainsi que de petites réparations.

Le service administration et finance joue un rôle clé en veillant au suivi des paiements des loyers et des charges, ainsi qu'à la gestion des dépenses courantes. Ce service intervient aussi dans le suivi des décomptes avec les différentes gérances en charge des aspects logistiques et techniques des logements.

En dehors des horaires de bureau, l'équipe du Centre d'accueil pour femmes assure les permanences pour les urgences sociales.

V. Sorties d'un logement de 2ème phase

En 2025, 6 femmes ont donné leur préavis pour quitter leur logement de 2^{ème} phase. Leurs orientations à la sortie ont été les suivantes :

- 1 famille a pu acheter un bien immobilier sur le marché privé
- 1 famille a pu acheter un bien immobilier via le Fonds du Logement
- 1 femme a choisi de retourner auprès de son ex-conjoint
- 1 famille est devenue locataire dans une gestion locative sociale (GLS) de la ville de Dudelange
- 1 femme s'est engagée dans une nouvelle relation conjugale.
- 1 famille est devenue locataire sur le marché privé.

Nous veillons à ce que chaque femme soit inscrite sur le RENLA et qu'elle mène des recherches sur le marché privé. Cependant, l'accès à un logement avec un bail à durée indéterminée reste un défi majeur

en raison des exigences élevées du marché locatif actuel. Les situations administratives des familles, notamment leurs revenus, sont souvent jugés trop fragiles par les propriétaires.

L'équipe a été renforcée en 2025 grâce à l'embauche d'un gestionnaire logement (0.5 ETP) en charge du suivi logement des locataires (entretien, réparation, états des lieux, etc.) ainsi que des contacts avec les propriétaires et les gérances.

L'équipe a participé au Groupe de Travail Logement proposée par la Fedas dans le cadre de la nouvelle loi relative au Logement Abordable, ainsi qu'aux événements anniversaire de l' AIS Kordal et Agence Immobilière Sociale.

Le personnel s'est également rendu aux permanences des gestionnaires de la location sociale lors de la Semaine Nationale du Logement.

ESPACE FEMMES – Centre de consultation

Objet

Le Centre de consultation est un espace dédié à l'écoute, à l'information, à l'orientation, au soutien et à la prévention. Il s'adresse particulièrement aux personnes confrontées à des difficultés psychiques et sociales liées à un vécu de violence domestique, à une séparation conjugale ou à une situation de monoparentalité.

Le service bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Population cible

Le Centre de consultation s'adresse à des personnes adultes et jeunes adultes ainsi qu'à leur entourage qui rencontrent une situation de **détresse psychique ou sociale** suite à :

- un vécu de violence domestique
- des conflits relationnels au sein du couple ou de la famille d'origine
- une séparation, un divorce
- la naissance d'un enfant ou une reconstitution familiale
- des difficultés sociales et/ou de logement

Offre

Consultations psycho-sociales individuelles

Nos consultations visent à :

- **Dépister, informer et prévenir** la violence domestique
- Fournir des **informations sociales, administratives et juridiques** avec une orientation vers des services spécialisés si nécessaire
- Offrir un **accompagnement psychologique** pour aider à la prise de décision et à la construction de nouvelles perspectives
- **Soutenir le développement personnel** et renforcer les compétences individuelles

Les consultations se déroulent principalement dans nos bureaux, mais peuvent aussi être organisées à domicile ou en extérieur selon les besoins. Les consultations à distance (visio, téléphone, messages) développées pendant la crise sanitaire restent une alternative pratique lorsque les consultations en personne ne peuvent être organisées.

Nous adaptons nos interventions en fonction des situations :

- **Prises en charge ponctuelles** ou régulières
- **Soutien intensif en période de crise**
- **Accompagnement de groupe** (en augmentation ces dernières années)

Depuis mars 2020, notre service participe à la **Helpline Violence domestique**, assurant **10 jours de permanence téléphonique par mois**. En 2025, nous avons réalisé 48 **interventions** (entretiens anonymes et échanges de mails) auprès des victimes et de leurs proches.

Le service assure également la **gestion des demandes d'hébergement** au **Centre d'accueil pour femmes**, en évaluant chaque situation et en organisant les admissions en fonction des besoins et des disponibilités.

Equipe

Les consultations sont assurées par cinq assistantes sociales, disposant de différentes formations complémentaires, dont la thérapie systémique.

I. Demandes d'admission pour un centre d'accueil

L'équipe de l'EF-CC coordonne la liste d'attente commune pour les différents centres d'accueil pour femmes du pays. Elle reçoit toutes les demandes d'admission en Centres d'accueil instruites au niveau national, les enregistrent et les étudient dès qu'une place se libère dans le Centre d'accueil de la Fondation.

La mise en place d'une liste d'attente informatisée et partagée entre tous les centres de consultation du pays permet une gestion plus efficace des demandes d'hébergement en foyer pour femmes.

En 2025, au total 196 demandes d'admission ont été formulées au niveau national. Parmi elles, 110 demandes étaient adressées à la Fondation Pro Familia et 86 demandeuses souhaitaient un hébergement dans une autre région, ou relevaient de domaines spécifiques, comme l'accueil de jeunes mamans en maternité complexe.

Par ailleurs, 25 demandes ont été instruites directement par les services de la Fondation lors des entretiens de consultation.

Face à la forte demande, il est rare que des places soient immédiatement disponibles dans un Centre d'accueil pour femmes. Une liste d'attente est donc constituée, intégrant les situations soumises par les autres services de consultation afin de coordonner l'orientation des femmes en situation de détresse.

<i>Suite des demandes d'admission dans un CA au niveau national</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Demande retirée	23	12%
Admission dans un CA	38	19%
Autre solution	37	19%
Plus de nouvelles - Refus	44	22%
Sur liste d'attente actuelle 01/2026	54	28%
TOTAL des demandes	196	100%

Les situations sont actualisées chaque semaine grâce à un contact entre les demandeuses et leur référent social.

Chaque demande d'admission nécessite un suivi intensif en raison de la précarité et/ou de la dangerosité des situations rencontrées. Il est fréquent que des femmes cessent de nous contacter après avoir trouvé une autre solution de logement, et que l'organisation de leur nouveau quotidien les occupe complètement.

En tant que partenaire du nouveau dispositif d'hébergement de l'assureur AXA en cas de violence conjugale, l'une des femmes accompagnées par notre service a bénéficié d'une prise en charge de nuits hôtel dans l'attente de son entrée au Centre d'accueil de la Fondation.

II. Consultations

Le service répond aux demandes de consultations psycho-sociales ambulatoires ainsi qu'aux demandes d'admission au Centre d'accueil pour femmes.

Nombre de demandes	Nombre d'entretiens
331	1402

1. Motif des demandes

<i>Motif</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Violence Domestique	203	61%
Séparation/Divorce	60	18%
Problème personnel	0	0%
Maternité problématique	10	3%
Problèmes de logement	42	13%
Autre	17	5%
TOTAL	331	100%

En 2025, la majorité des femmes consultant en suivi psycho-social le font en raison d'une problématique liée à la violence domestique. Au fil des entretiens, il apparaît que 203 situations, soit 61 % des cas, sont concernées par la violence domestique, même si ce n'était pas le motif initial de consultation. Ce chiffre témoigne de l'ampleur du phénomène.

Par ailleurs, nous constatons que les services d'aide sont de plus en plus accessibles, et que les personnes concernées osent davantage solliciter un soutien, probablement encouragées par une médiatisation accrue de la violence domestique.

En dehors de cette problématique, les femmes consultent également pour des difficultés liées à leur vie de couple, leur vie familiale ou une séparation.

L'intervention en matière de prévention et de lutte contre la violence domestique s'articule autour de plusieurs axes :

- **Prévention et identification de la violence domestique** : accompagnement psycho-social pour aider à traverser des situations intrafamiliales complexes et éviter qu'elles ne dégèrent en un climat de violence ; détection précoce des signes de violence domestique afin d'engager des actions adaptées.
- **Protection des victimes** : évaluation des risques, mise en place d'un plan de protection, accompagnement dans les démarches médicales, juridiques et administratives (police, justice, aides sociales, etc.), et information sur les droits des victimes.
- **Restauration du bien-être et de la sécurité** : travail thérapeutique sur les conséquences psychologiques de la violence subie, gestion des émotions et reconstruction personnelle pour briser le cycle de la violence.

Le couple et, plus largement, la famille, constituent des repères fondamentaux. Lorsqu'ils sont marqués par des conflits, des tensions ou des ruptures, de nombreuses interrogations émergent, générant un fort sentiment d'insécurité. Cela amène fréquemment les personnes concernées à rechercher une aide professionnelle.

Les consultations offrent un cadre de soutien pour analyser les dynamiques relationnelles, clarifier les attentes au sein du couple et envisager des perspectives, qu'elles soient personnelles, familiales ou professionnelles. Les femmes sont ensuite accompagnées dans la mise en œuvre des décisions qu'elles prennent pour leur avenir.

<i>Formes de violence</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Psychique	237	72%
Physique	123	37%
Economique	87	26%
Sexuelle	27	8%
Digitale	8	3%
Harcèlement	28	8%
Menace de mort	21	6%
Traite des êtres humains	1	1%

Il est fréquent que les victimes rapportent être confrontées à différentes formes de violence. Parmi elles, la violence psychologique est la plus souvent évoquée, se manifestant par des agressions verbales, des insultes et du dénigrement.

Dans certains cas, une escalade de la violence peut mener à des violences physiques, débutant par des bousculades et pouvant évoluer jusqu'aux coups et blessures, nécessitant alors l'établissement de constats médicaux.

2. Provenance des demandes

<i>Envoyeur</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Autres services de la Fondation Pro Familia	43	13%
Ami/famille	52	16%
Ancien client	15	5%
Autre	14	4%
Avocat	4	1%
Inconnu	21	6%
Médecin/hôpital	6	2%
Propres moyens (internet, dépliants...)	96	29%
Service psycho-social	80	24%
TOTAL	331	100%

Les personnes sollicitant des consultations psycho-sociales le font majoritairement de leur propre initiative, témoignant ainsi d'une certaine connaissance des ressources offertes par le réseau d'aide.

3. Mode de rencontre

<i>Mode de rencontre</i>	<i>N</i>
Rv - sur place	716
Visite à domicile	33
Téléphone	390
Rv - visio	4
Ecrit	32
Services externes	227
TOTAL	1402

L'essentiel des rencontres s'effectue en échange direct, soit lors d'entretiens dans nos locaux, soit par téléphone. Ce dernier mode de consultation est particulièrement sollicité en période de crise ou par des personnes salariées ayant moins de disponibilités.

Les rendez-vous mentionnés concernent uniquement le travail direct avec les clientes et n'incluent ni les appels téléphoniques avec d'autres professionnels, ni les autres tâches administratives liées au suivi des dossiers.

Nous constatons que les femmes apprécient la possibilité de recevoir un soutien discret via SMS ou messagerie entre les rendez-vous, garantissant ainsi un maintien du lien dans les situations de violence.

4. Caractéristiques socio-démographiques des clientes

4.1. Âge

<i>Tranche d'âge</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
18-20 ans	3	1%
21-30 ans	56	17%
31-40 ans	103	31%
41-50 ans	122	37%
51-60 ans	39	12%
>60 ans	8	3%
TOTAL	331	100%

Plus des deux tiers des femmes vues en consultation ont entre 31 et 50 ans.

4.2. Origine géographique (lieu de résidence)

<i>Origine géographique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sud	205	62%
Centre	41	12%
Nord	20	6%
Ouest	8	3%
Est	21	6%
France	4	1%
Belgique	0	0%
Allemagne	3	1%
Inconnu	29	9%
TOTAL	331	100%

Il est à noter que la majorité des personnes venant en consultation proviennent de la partie Sud du pays, d'où l'importance de la régionalisation de cette offre.

4.3. Situation socio-économique

<i>Situation socio-économique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Autre	0	0%
Chômage	18	5%
Etudiant	3	1%
Inconnu	28	8%
Indépendant	11	3%
Rente/pension	15	5%
Revis	20	6%
Salarié	177	54%
Sans activité professionnelle	59	18%
TOTAL	331	100%

Nous constatons que les personnes venant en consultation psycho-sociale disposent souvent d'un revenu, ce qui est généralement associé à une certaine autonomie et à une intégration sociale. Toutefois, ces revenus restent faibles, souvent liés à des emplois à temps partiel et à une faible rémunération, ce qui peut limiter leur capacité à accéder à un logement stable et à améliorer leur situation financière de manière durable.

4.4. Nationalité

<i>Nationalité</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	88	27%
Ressortissante de l'Union européenne	130	39%
Ressortissante d'un pays tiers	87	26%
Inconnu	27	8%
TOTAL	331	100%

III. Intervention de groupe

Au cours de l'année 2025, deux groupes ont été mis en place au sein du service de consultation afin d'offrir un accompagnement psycho-social alternatif et adapté aux besoins des participantes.

1. Groupe de Parole : Ne pas Rester Seule

Le groupe de parole sur la violence a été proposé trois fois en 2025. Cet espace d'expression et de partage a pour objectif de permettre aux femmes de briser le tabou et le silence entourant la violence domestique. Il vise à favoriser une prise de conscience et une sensibilisation aux alternatives à la violence, tout en offrant un soutien pour sortir de l'isolement social souvent induit par ces situations.

Animés par deux assistantes sociales, ces échanges visent à offrir aux participantes des clés de compréhension à l'aide de divers outils et à les aider à identifier les mécanismes sous-jacents tels que l'emprise et la dépendance pathologique. L'objectif est de les accompagner dans leur propre parcours vers la fin de la violence. Une attention particulière est accordée au partage des émotions. Une dizaine de femmes ont participé à ces rencontres en 2025.

2. Zesummen ennerwee – Ensemble en chemin

Le groupe « Zesummen ennerwee – Ensemble en chemin » offre aux femmes l'opportunité de rompre l'isolement en participant à diverses activités d'intégration gratuites, qu'elles soient sociales, culturelles ou sportives. L'objectif est d'encourager l'ouverture vers l'extérieur et de leur faire découvrir les différentes initiatives locales accessibles.

Souvent, en raison d'une faible estime de soi et de l'isolement, les femmes victimes de violence hésitent à s'engager spontanément dans des activités culturelles ou sportives. La méconnaissance des offres disponibles et du territoire constitue également un frein à l'accès à la culture pour tous. C'est pourquoi nous encourageons les participantes à demander le Cultur'Pass, qui leur permet d'accéder à de nombreux événements culturels à moindre coût.

Ces rencontres favorisent également la solidarité, le partage d'expériences de vie et d'astuces du quotidien, tout en contribuant à une dynamique d'empowerment.

Trois activités ont eu lieu en 2025, réunissant de 4 à 22 personnes :

- ✓ 02.01.2025: spectacle Le petit Prince, au Grand Théâtre, Luxembourg Ville
- ✓ 23.04.2025: goûter des voisins à Rumelange
- ✓ 25.09.2025: visite des Mines Rumelange

Davantage de rencontres avaient été proposées mais elles n'ont pas pu avoir lieu par manque de participants disponibles ou en raison de conditions météorologiques défavorables.

ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence

Le centre de consultation ALTERNATIVES, conventionné avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, propose des consultations psychothérapeutiques et psychologiques destinées aux enfants et adolescents ayant vécu ou vivant encore dans un contexte de violence domestique.

Depuis 2018, le service est agréé comme service d'assistance aux victimes mineures de violence, conformément à la loi sur la violence domestique. Grâce à son intégration complète dans ce dispositif légal, il met en place des consultations proactives dans un délai de 14 jours après l'expulsion du domicile de l'auteur de la violence et propose, si nécessaire, une prise en charge psychologique à long terme pour la famille.

Objet

Le centre de consultation ALTERNATIVES intervient face aux différentes formes de violence présentes dans le couple parental et le contexte familial en général :

- Violence physique
- Violence psychologique
- Violence sexuelle
- Maltraitance et négligence infantile

Les enfants peuvent être directement exposés à la violence, mettant en danger leur intégrité physique, ou indirectement lorsqu'ils en sont témoins, notamment lors de conflits entre leurs parents ou d'autres proches. Quelle que soit la forme d'exposition, la violence impacte toujours les enfants et adolescents, même lorsqu'ils ne sont pas la cible principale.

L'objectif du centre est de proposer, dans le respect de la situation familiale, des "Alternatives" à la violence afin de favoriser des interactions basées sur le respect mutuel. Les enfants et adolescents sont placés au cœur de l'intervention pour leur offrir un espace sécurisé où ils peuvent exprimer librement leur vécu.

Au cours des prises en charge, il est fréquent que les enfants manifestent des sentiments de culpabilité, de tristesse, d'impuissance, d'incompréhension et/ou de colère face à leur situation familiale. Ils rencontrent souvent des difficultés dans la gestion des émotions et des conflits, ainsi que dans différents aspects de leur développement.

Les conflits persistants entre parents, les questions liées à l'exercice de l'autorité parentale conjointe après une séparation ou un divorce, ainsi que le vécu de la violence domestique, sont autant de facteurs qui alimentent la détresse des enfants et adolescents pris en charge par le centre.

Population cible

Les enfants et les jeunes – filles ou garçons – exposés à la violence dans leur famille sont pris en charge par le service, qu'ils en soient directement victimes (agressés) ou indirectement exposés (témoins). Les situations concernées incluent :

- Violence exercée par un parent sur l'autre parent
- Violence mutuelle entre les parents
- Violence exercée par un parent ou un autre membre de la famille sur l'enfant ou le jeune

Le centre de consultation s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à l'âge de 27 ans. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels des jeunes, en tenant compte de leur histoire et de leur environnement.

Les membres importants de leur famille ou d'autres personnes ressources sont impliqués dans le suivi, car leur participation est essentielle pour assurer la protection de l'enfant et créer des repères rassurants et sécurisants. Dans certains cas, la personne à l'origine des violences peut être intégrée au travail thérapeutique, à condition que cela soit bénéfique pour l'enfant, que les rencontres soient sécurisées et encadrées et préparées avec attention.

La prise en charge peut être sollicitée par :

- Un parent (avec l'accord de l'autre parent)
- L'adolescent ou le jeune adulte lui-même
- Un tiers (école, service social, médecin...)
- La Police Grand-Ducale (dans le cadre d'une mesure d'expulsion)
- Un tribunal (dans le cadre d'une décision judiciaire)

Offre

- Consultations psychologiques et thérapeutiques pour les enfants, adolescents et leurs familles, visant à leur offrir un soutien psychologique et un espace sécurisant afin de favoriser des relations familiales harmonieuses, fondées sur le respect et l'estime réciproque.
- Sensibilisation et prévention de la violence, à travers un travail intrafamilial, ainsi que par la participation à des actions de sensibilisation et des coopérations inter-institutionnelles.

Equipe

Les consultations sont assurées par six professionnels diplômés en psychologie, qui sont également psychothérapeutes reconnus ou en formation de psychothérapie, maîtrisant les quatre langues véhiculaires du pays, ainsi que le portugais, grâce à une psychologue du service.

I. Demandes

En 2025, le service ALTERNATIVES a pris en charge 245 demandes de consultations, réunissant un total de 823 clients. Depuis sa création en 2016, le nombre de demandes n'a cessé d'augmenter.

Consultations psychologiques et thérapeutiques	Année	Nombre de demandes	Nombre d'entretiens
	2025	245	2817
	2024	204	2833
	2023	224	2410
	2022	209	2410
	2021	175	1479
	2020	107	918
	2019	100	799
	2018	70	533
	2017	61	377
2016	32	133	

Le nombre de demandes correspond au nombre de dossiers ouverts, chaque dossier représentant une famille, qui peut inclure plusieurs membres.

1. Gestion des demandes

1.1. Provenance des demandes

Envoyeur	N	%
Propre initiative des clients	35	14 %
Service psycho-social	43	18 %
Police	152	62 %
ONE	7	3 %
Tribunal	1	0 %
Médecin/ Hôpital	4	2 %
Avocat	1	0 %
Autre	2	1 %
TOTAL	245	100 %

1.2. Durée des prises en charge

Durée de la prise en charge	N	%
En cours	123	50 %
< 1 mois	2	1 %
1-3 mois	41	14 %
3-6 mois	26	11 %
6-9 mois	11	4 %
9-12 mois	5	2 %
> 12 mois	37	15 %
TOTAL	245	100 %

1.3. Modes de rencontre

Mode de rencontre	N	%
Sur place	2185	77 %
Par téléphone	273	10 %
Téléconsultation	141	5 %
Ecrit	13	0 %
Collaborations avec d'autres professionnels du secteur social	1205	7 %
TOTAL	2817	100 %

Il est à noter que la majorité des entretiens dure environ une heure. Les entretiens téléphoniques avec les familles et les différents collaborateurs du secteur social, dans le cadre des interventions du service, doivent avoir une durée minimale de quinze minutes pour être pris en compte dans les statistiques de ce rapport.

2. Violence domestique

2.1. Contexte d'apparition de la violence

Il est établi que, chez les adultes présentant une forte propension à la violence dans leur relation, le risque de comportements violents envers les enfants est accru. Un grand nombre d'enfants maltraités sont également exposés à la violence conjugale. Inversement, les enfants témoins de violences conjugales sont souvent eux-mêmes victimes d'actes violents.

2.2. Formes de violence

Formes de violence	N	%
Physique	115	25 %
Psychique	454	100 %
Négligence	41	9 %
Sexuelle	12	3 %
Digitale	3	1 %
Menace de morts	16	4 %
Pas victimes de violence	0	0 %

Plusieurs formes de violence se manifestent souvent de manière combinée, et toute violence entraîne également une violence psychologique. Ainsi, chaque enfant ou adolescent vivant dans un environnement familial marqué par la violence est considéré comme victime de violence psychique. Par ailleurs, différentes formes de négligence — qu'elles soient physiques, éducatives ou affectives — sont fréquemment présentes dans les contextes familiaux violents.

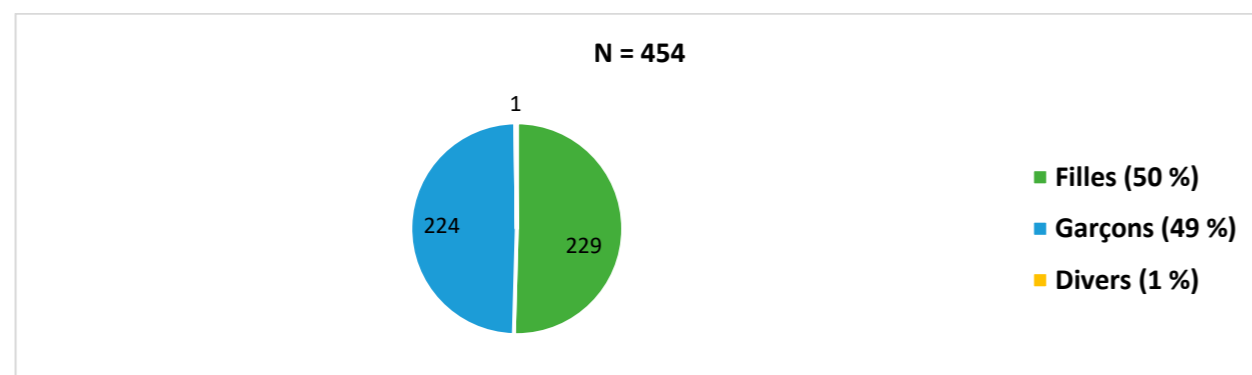
II. Caractéristiques socio-démographiques des clients

En 2025, un total de 454 enfants, adolescents et jeunes adultes, issus de 245 familles différentes, ont bénéficié de consultations psychologiques.

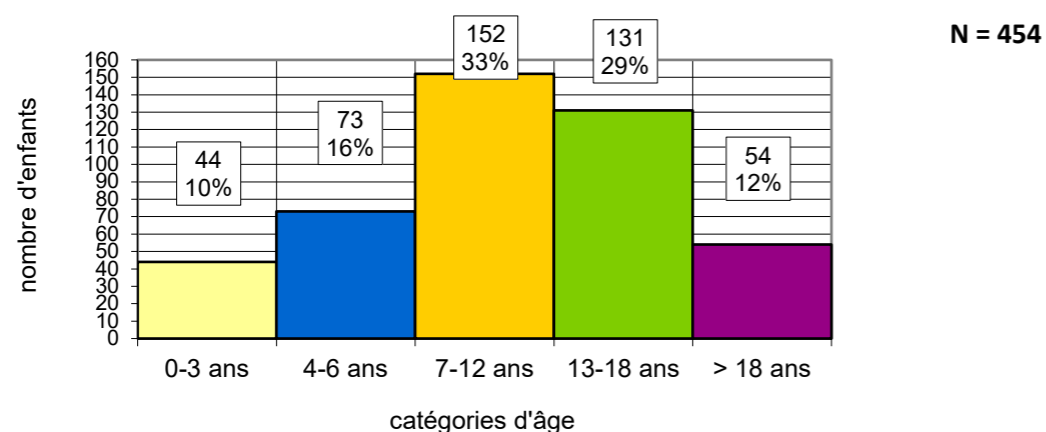
Par ailleurs, le travail familial a impliqué activement 369 autres personnes, portant le nombre total de clients pris en charge à 823. Les enfants et adolescents sont majoritairement accompagnés par leur mère lors des consultations (223 mères, 125 pères, 9 beaux-parents, 9 grands-parents et 3 autres membres de la famille).

Afin de mieux cerner les caractéristiques de la population cible, les données suivantes concernent exclusivement les enfants et adolescents et n'incluent pas les adultes participant au travail de consultation.

1. Sexe des enfants et adolescents reçus



2. Âge



3. Origine géographique (lieu de résidence)

Origine (par région)	N	%
Sud	283	62 %
Nord	143	31 %
Centre	8	2 %
Ouest	4	1 %
Est	10	2 %
France	4	1 %
Belgique	0	0 %
Allemagne	2	0 %
TOTAL	454	100 %

La grande majorité des enfants et adolescents reçus en 2025 résidaient dans la partie sud ou nord du pays. Cette répartition souligne la pertinence de la mise en place d'une offre de services spécifique pour les enfants victimes de violence dans ces régions.

4. Nationalité

Nationalité	N	%
Luxembourgeoise	196	43 %
U.E.	176	39 %
Hors U.E.	69	15 %
Non-déterminé	13	3 %
TOTAL	454	100 %

III. Livrets de sensibilisation à la violence domestique : le regard sur les enfants

Dans le cadre de ses missions, le service vise la sensibilisation globale aux effets de la violence domestique des personnes concernées par le sujet, c'est à dire les enfants, les parents ou personnes de référence importantes et les professionnels. En février 2023 lors d'une conférence de presse en collaboration avec le Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, le service a présenté son nouveau matériel didactique de sensibilisation à la violence domestique au grand public.

Ces livrets focalisent, dans deux réalisations différentes, la recherche de solutions en englobant le volet émotionnel, cognitif et comportemental, l'activation de ressources, le travail du vécu des enfants, le soutien de liens intrafamiliaux marqués par la bienveillance et le respect mutuel.

Cet outil pédagogique veille dans sa présentation visuelle (illustrations et édition) surtout à ne porter aucun jugement quant aux compétences parentales. Une attention particulière est portée à la facilité d'accès de l'outil et des informations comprises.

Les deux livrets de sensibilisation :

- « **Kiwazu – ein Chamäleon voller Ideen. Ein Buch über häusliche Gewalt** » raconte l'histoire d'un caméléon, caractérisé par ses compétences entre-autres de camouflage, de changements de couleur en lien avec son bien-être et du partage de son vécu de violence domestique. A travers différents passages de cette histoire et grâce aux méthodes psycho-éducatives impliquant directement l'enfant, le récit invite à réfléchir ensemble aux différents aspects du vécu émotionnel de violence (expérience de stress, réactions corporelles, urgence, ...) et à élaborer des stratégies de résolution personnalisées (recherche de soutien, (ré-)activation de ressources protectrices).

- « **Violence domestique - le regard sur les enfants** » soutient les adultes (parents et professionnels œuvrant dans le domaine de la lutte contre la violence domestique) grâce à la psychoéducation concernant les effets de la violence domestique sur le développement de l'enfant, les besoins de l'enfant qui risquent d'être négligés dans un contexte de violence domestique ainsi que des possibilités de réaction, de soutien et de prévention.



Le livret pour les enfants est disponible en langue allemande et depuis 2025 également en langue française (*Kiwazu – un caméléon plein d'idées*), celui pour les adultes en luxembourgeois, français et portugais. Ce matériel pédagogique, faciles d'accès pour les enfants et les parents, peut être utilisé en consultations psychologiques, en groupes de parole, à domicile, ...

CENTRE DE CONSULTATION ET DE MÉDIATION FAMILIALE

Objet

Le Centre de Consultation et de Médiation Familiale (CCMF) offre un accompagnement spécialisé à travers des consultations thérapeutiques, psychologiques et de médiation familiale. Il s'adresse aux personnes confrontées à des difficultés relationnelles ou affectives liées à leur vie conjugale ou familiale.

Fondé en 2000, le CCMF bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Famille et est reconnu par l'Office National de l'Enfance.

Population cible

Adultes, adolescents et enfants qui vivent des difficultés relationnelles, que ce soit au niveau personnel, conjugal ou familial, issues de situations telles que

- un conflit ou une crise au niveau conjugal ou familial
- une séparation, un divorce
- un vécu personnel ou familial difficile
- une phase transitoire personnelle ou familiale

Offre

Le CCMF propose plusieurs services complémentaires visant à accompagner les individus et les familles dans leurs difficultés relationnelles :

- **Consultations psychologiques et thérapeutiques**
Un travail relationnel intrafamilial favorisant l'élaboration psychique et la résolution des difficultés affectives ou relationnelles.
- **Conseil socio-familial et groupes de parole**
Information, accompagnement et orientation pour les personnes traversant une période de transition dans leur vie personnelle ou familiale.
- **Médiation familiale**
Un accompagnement en médiation, qu'elle soit conventionnelle ou judiciaire, afin d'aider les familles en conflit à parvenir à un accord durable.
- **Activités d'information et de formation**
Destinées à former des multiplicateurs socio-éducatifs.

Les services du CCMF sont proposés au siège de la Fondation à Dudelange ainsi qu'à son antenne située à Ettelbruck.

Equipe

Les consultations sont assurées par une équipe de 15 professionnels diplômés en psychologie ou en sciences humaines. Ils sont soit titulaires du titre de psychothérapeute, soit formés à des approches complémentaires en consultation psychologique, thérapeutique et en médiation familiale.

I. Demandes

Année	Nombre de demandes	Nombre d'entretiens
2025	619	8627
2024	610	7765
2023	579	7377
2022	589	7268
2021	427	4509
2020	346	3276
2019	370	3413
2018	352	3018

En 2025, le service a pris en charge 619 demandes de consultation (psychologiques, thérapeutiques, socio-familiales et de médiation), impliquant un total de 986 clients. Au total, 8627 interventions ont été réalisées.

II. Données statistiques des consultations

1. Gestion des demandes

1.1. Motif des demandes

Motif	N	%
Problème personnel	248	40%
Conflits familiaux	118	19%
Divorce/séparation	102	16%
Conflit de couple	45	7%
Questions éducatives	19	3%
Responsabilité parentale	22	4%
Maltraitance/placement (enfant)	57	9%
Autre	8	1%
TOTAL	619	100%

Une grande partie des demandes concerne des problématiques personnelles souvent liées au vécu familial, comme des traumatismes, un mal-être profond ou des troubles de l'attachement.

Les consultations portent majoritairement sur des difficultés familiales ou conjugales, notamment les conflits post-séparation ou divorce, qui affectent autant les parents que les enfants. Ces derniers, confrontés à cette transition, bénéficient également du groupe de parole.

Les conflits de couple représentent un autre motif fréquent, qu'il s'agisse d'insatisfaction relationnelle, de questionnements sur l'avenir du couple ou du besoin de clarifier des différends.

Certaines demandes concernent aussi des questions éducatives, avec des parents cherchant un accompagnement pour mieux définir leur cadre éducatif, notamment lors de changements familiaux. Enfin, les consultations sur la responsabilité parentale impliquent souvent des situations hautement conflictuelles liées au droit de garde, à l'hébergement ou à l'autorité parentale, nécessitant un accompagnement intensif.

Le service a également suivi 57 enfants placés hors de leur milieu familial en raison de maltraitance, leur offrant un soutien psychologique pour mieux gérer leur placement et les liens avec leurs figures d'attachement.

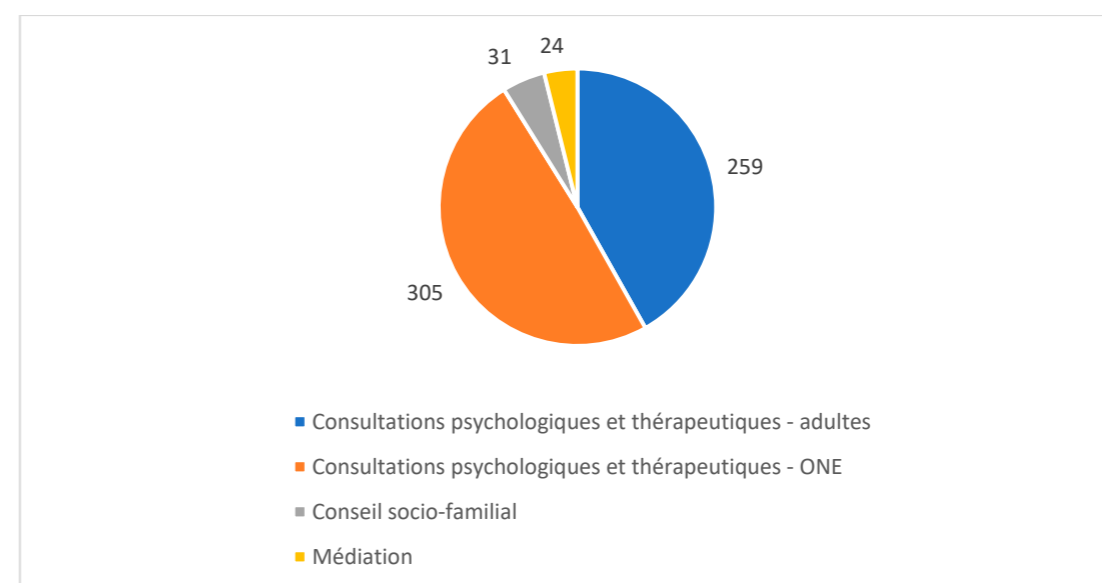
1.2. Provenance des demandes

Provenance	N	%
Propres moyens (site internet, dépliants...)	133	21%
Ancien client	80	13%
Ami, famille	135	22%
Service psycho-social	42	7%
Tribunal	51	8%
ONE	29	5%
Autre	25	4%
Autres services de la Fondation Pro Familia	75	12%
Service scolaire	16	3%
Médecin/hôpital	23	4%
Inconnu	10	2%
TOTAL	619	100%

La majorité des demandes provient directement des clients, sans orientation par une autre instance, ce qui montre leur accès autonome à notre service.

2. Prise en charge

2.1. Types d'intervention



Les données montrent que la plupart des prises en charge concernent des consultations psychologiques et thérapeutiques, tandis que le groupe de parole s'inscrit dans le conseil socio-familial.

2.2. Setting des prises en charge

Setting	N	%
Individu	377	61%
Famille	168	27%
Couple	26	4%
Ex-couple	23	4%
Groupe de parole	25	4%
TOTAL	619	100%

En 2025, les consultations ont varié en fonction de la configuration des participants. Cependant, les demandes individuelles, concernant un seul membre de la famille, ont été les plus fréquentes.

2.3. Durée des prises en charge

Durée de la prise en charge	N	%
En cours	365	59%
< 1 mois	33	5%
1-3 mois	52	8%
3-6 mois	37	6%
6-9 mois	23	4%
9-12 mois	26	4%
+ de 12 mois	83	13%
TOTAL	619	100%

3. Données descriptives des entretiens

Mode de rencontre	N
Rv-sur place	6955
Téléphone	516
Ecrit (rapports)	430
Rv clients-services externes	726
TOTAL	8627

Les entretiens téléphoniques sont pris en compte lorsqu'ils s'inscrivent dans les interventions du Centre de Consultation et de Médiation Familiale et abordent directement la demande, excluant ainsi les échanges purement organisationnels. Les écrits se composent principalement de rapports adressés à l'Office National de l'Enfance (ONE) et de correspondances avec les clients.

La durée des entretiens varie. Pour les consultations en personne, la majorité des rendez-vous dure entre une heure et une heure et quart, bien que des séances plus longues puissent avoir lieu, notamment lors des groupes de parole pour enfants de parents séparés ou divorcés. Les entretiens téléphoniques, d'une durée minimale de 15 minutes pour être pris en compte dans les statistiques,

peuvent aussi varier en longueur. Enfin, les rapports pour l'ONE nécessitent environ une heure de travail.

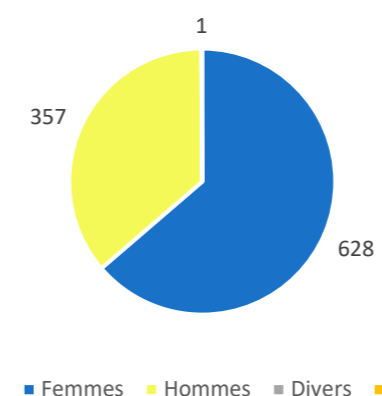
III. Caractéristiques socio-démographiques des clients

1. Données descriptives des clients

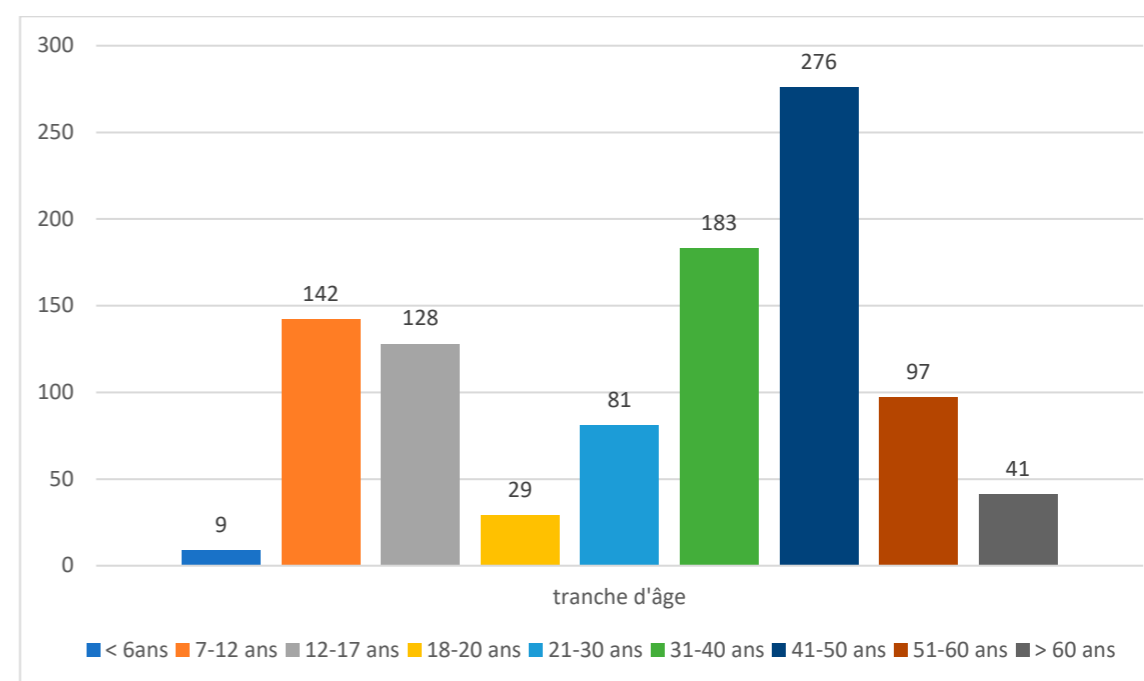
En 2025, le service a accueilli 986 clients différents.

1.1. Sexe des clients

En 2025, le service a principalement été fréquenté par des femmes, en particulier pour les consultations thérapeutiques et psychologiques destinées aux adultes.



1.2. Répartition par tranche d'âge des clients



En 2025, 279 mineurs ont participé activement aux consultations, soit individuellement, soit accompagnés de leurs parents.

Les principales fréquentations du service proviennent des personnes dans la quarantaine et des mineurs. Ce groupe adulte est particulièrement marqué par un taux élevé de divorces et des réorganisations fréquentes de la vie familiale. Cette période de la vie est souvent marquée par des conflits liés à la naissance ou à la scolarisation des enfants, des ruptures de couple ou des recompositions familiales, des motifs de consultation que l'on retrouve fréquemment au sein du CCMF.

1.3. Origine géographique (lieu de résidence) des clients

<i>Origine (par région)</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sud	666	68%
Centre	148	15%
Nord	82	8%
Est	22	2%
Ouest	12	1%
France	23	2%
Belgique	3	1%
Allemagne	12	1%
Autre	5	1%
Inconnu	13	1%
TOTAL	986	100%

Le Centre de Consultation et de Médiation Familiale, situé à Dudelange, accueille principalement des clients du Sud du pays. Toutefois, en 2025, le service a également reçu un nombre significatif de clients du Centre et du Nord, grâce entre autres à la disponibilité de son antenne à Ettelbruck.

1.4. Situation socio-économique des clients

<i>Situation socio-économique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Salarié	472	48%
Étudiant/élève	334	34%
Rente/pension	41	4%
Chômage	38	4%
Sans activité rémunérée	32	3%
Indépendant	38	4%
Revis	15	2%
Autre	5	1%
Inconnu	11	1%
TOTAL	986	100%

1.5. Nationalité

<i>Nationalité des clients</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	476	48%
U.E.	399	40%
Hors U.E.	101	10%
Inconnu	10	1%
TOTAL	986	100%

IV. Groupes de parole pour enfants

Par ailleurs, le service propose depuis plusieurs années deux groupes de parole pour enfants :

- En 2025 le service a développé un nouveau groupe pour enfants, intitulé « **E Nee ass voll ok – mäi Kierper gehéiert mir** ». Ce groupe, axé sur la prévention de l'anus sexuel est parole destiné aux enfants placés au sein des centres d'accueil de l'institution.
- **Le groupe "Séparation/Divorce"**
La séparation des parents confronte l'enfant à des changements importants, suscitant des émotions intenses et des interrogations auxquelles il doit faire face. Ce groupe offre un espace d'échange et d'entraide, permettant aux enfants :
 - D'exprimer ouvertement leurs ressentis face à la transition familiale (séparation/divorce)
 - D'identifier et d'exprimer leurs émotions
 - De mieux s'adapter au changement
- **Le groupe "Ça c'est MOI ! Pour une bonne estime de soi"**
Une bonne estime de soi est essentielle pour se sentir bien dans sa peau. Ce groupe aide les enfants à :
 - Se connaître et apprécier leur individualité
 - Identifier leurs émotions et besoins
 - S'affirmer et s'accepter, avec leurs qualités et soi-disant défauts.
 Ce groupe vise à renforcer l'estime de soi des enfants, en particulier ceux ayant vécu des expériences difficiles ou ayant rencontré des difficultés à développer une image positive d'eux-mêmes.

En 2025, huit groupes de parole ont été organisés à la Fondation Pro Familia, réunissant 40 enfants au cours de 40 séances.

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

I. Description et objectifs des activités

Il s'agit d'une offre de formation portant sur les thématiques suivantes :

- violence familiale et domestique
- divorce, monoparentalité et recomposition familiale
- maltraitance, abus sexuel, négligence
- communication et gestion des conflits
- liens d'attachement et émotions

L'offre de formation vise à sensibiliser les professionnels et étudiants du champ psycho-social et éducatif ainsi que du monde scolaire et judiciaire à ces thématiques, de développer les compétences desdits professionnels dans ce domaine et de réfléchir à une méthodologie d'intervention

Le but est de contribuer à développer les compétences des professionnels au niveau du savoir, du savoir-être et du savoir-faire.

Investir dans le domaine de la formation initiale et continuée des professionnels signifie investir dans la prise en charge des enfants et adultes en difficultés psychiques et sociales.

II. Population-cible

Cette offre s'adresse aussi bien aux professionnels de première ligne qu'aux professionnels spécialisés (enseignants, éducateurs, assistants parentaux, professionnels de services spécialisés,...), ainsi qu'aux étudiants (Ifen, Ecole d'infirmiers,...).

Nombre d'usagers accueillis en 2025 lors des formations

Les formations se sont adressées à un nombre total de 166 participants.

Ces participants se répartissent de la manière suivante :

1. professionnels du domaine psycho-social : 73 professionnels
2. professionnels du monde scolaire (IFEN) : 93 professionnels

III. Description des formations données

Thème	Intervenant	Date
Focus		
La communication enfant-adulte: quelles pistes pour quelles rencontres?	M. SCHELLER	15.03.2025 29.03.2025
D'Kommunikatioun Kand-Erwuessenen: Wéi eng Piste fir wéi eng Begéinungen?	M. SCHELLER	19.03.2025 02.04.2025
L'enfant confronté à une situation de violence conjugale:comment agir?	C. CAPELLE	06.03.2025
Les relations avec l'enfant : comment construire le lien ensemble?	M. SCHELLER	04.10.2025 18.10.2025
D'Bezéiunge mam Kand: Wéi ginn se opgebaut?	M. SCHELLER	08.10.2025 22.10.2025
Soutenir l'enfant face à la séparation/au divorce de ses parents.	M. SCHELLER	12.11.2025 26.11.2025
Emotionen- verstehen, erleben und begleiten	V. SONNEN	25.06.2025
IFEN		
La violence conjugale : la dynamique de couple, la place des enfants et des adolescents et les pistes d'intervention	C. CAPELLE	16/01/2025
La maltraitance et ses conséquences, et si on en parlait, ... ? Comment venir en aide aux enfants et adolescents concernés ?	C. CAPELLE	26/03/2025 02/04/2025
La violence conjugale : la dynamique de couple, la place des enfants et des adolescents et les pistes d'intervention	C. CAPELLE et P. MEISCH	12/02/2025 05/03/2025
La violence conjugale : la dynamique de couple, la place des enfants et des adolescents et les pistes d'intervention	C. CAPELLE et P. MEISCH	21/10/2025 28/10/2025
La maltraitance et ses conséquences, et si on en parlait, ... ? Comment venir en aide aux enfants et adolescents concernés ?	C. CAPELLE	26/11/2025 10/12/2025
La violence conjugale : la dynamique de couple, la place des enfants et des adolescents et les pistes d'intervention	C. CAPELLE et P. MEISCH	11/06/2025 25/06/2025
Maisons Relais / Autres		
Les enfants face à la violence conjugale	C. CAPELLE	20.11.2024
Les enfants face à la violence conjugale	C. CAPELLE	22/04/2025
Von Beziehung zur Veränderung	V. SONNEN	17/05/2025
Les enfants exposés à la maltraitance : les formes, les répercussions et les possibilités d'intervention	C. CAPELLE	15/10/2025
Les enfants exposés à la violence conjugale	C. CAPELLE	17/11/2025

RÉUNIONS/ FORMATION CONTINUE

I. Réunions

Représentation auprès des institutions gouvernementales :

- Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

Participation aux initiatives de protection et de soutien des familles:

- Participation au Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence
- Membre du groupe de travail séparation/divorce, réunissant divers acteurs du secteur socio-judiciaire
- Collaboration avec les divers centres d'accueil et de consultation pour femmes

Représentation au sein de réseaux et associations :

- FEDAS (Fédération des acteurs du secteur social) et groupe de travail AEF
- actTogether, notamment en lien avec les services infoMann et famillesPlus
- asbl WUNNENGHELLEF, œuvrant pour l'accès au logement et la protection des personnes vulnérables

II. Formation continue et supervision

- **Organisation de formations continues**

- ➔ Une **formation SOP** a été organisée pour l'ensemble du domaine AEF stationnaire. Le modèle SOP constitue un modèle dans le cadre de l'Aide à l'Enfance et à la Famille, qui se base sur une évaluation participative de la situation familiale et des mesures pertinentes en vue d'assurer la sécurité des enfants accueillis.
- ➔ Une formation en **pédagogie du traumatisme** a également été organisée pour le secteur AEF stationnaire en 2025. Cette approche permet aux professionnels de mieux comprendre les comportements et stratégies de survie des enfants traumatisés ainsi que leurs réactions face à ces comportements. Ils peuvent ainsi mieux répondre aux besoins particuliers des enfants qu'ils encadrent.
- ➔ Une attention particulière a été portée à la mise en place d'une alimentation équilibrée, variée et agréable au quotidien dans le secteur AEF stationnaire grâce à la supervision par une diététicienne (4x/an).

5, rte de Zoufftgen
L-3598 Dudelange

Tél.: 51 72 72
info@profamilia.lu
www.profamilia.lu